

2019

ALGÉRIE

Transformation structurelle,
emploi, production
et société

STEPS



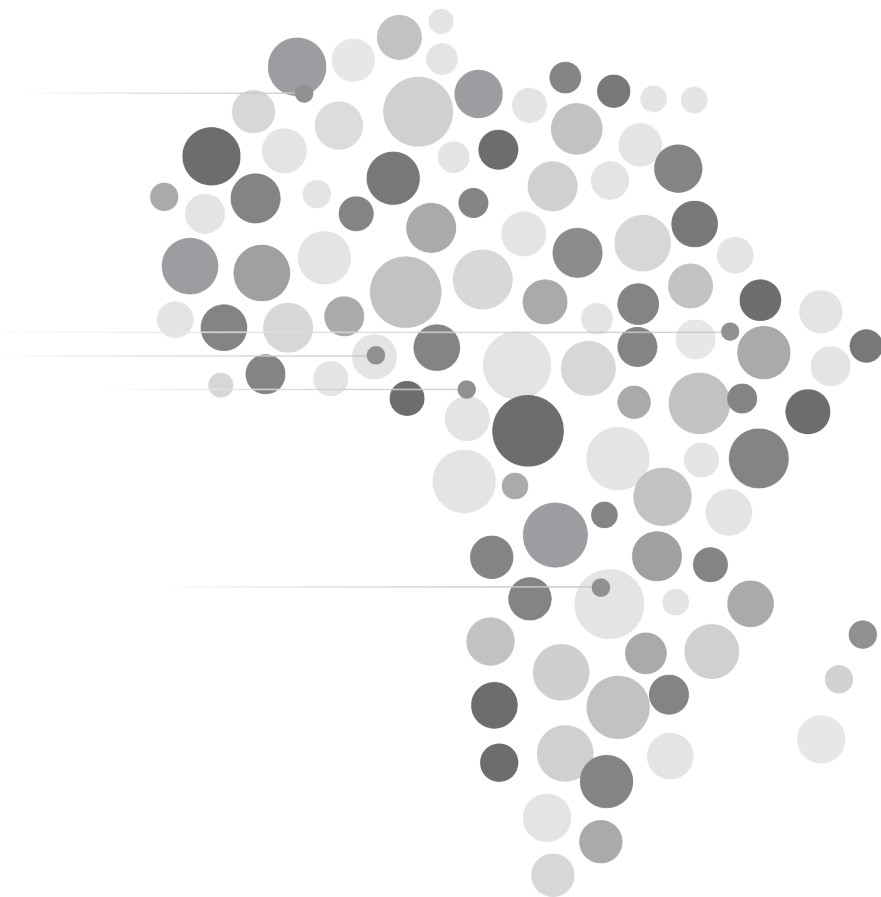
Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

2019

ALGÉRIE

Transformation structurelle,
emploi, production
et société

STEPS



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil STEPS - Algérie*, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : eca-info@un.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2020 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mai 2020

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Table des matières

Définition de la transformation structurelle	iv
Remerciements	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte	4
3. Production	8
3.1 Diversification	8
3.2 Liens	13
3.3 Technologie	15
3.4 Résumé	19
4. Emploi	20
4.1 Productivité du travail	20
4.2 Travail décent	22
4.3 Éducation et compétences	24
4.4 Résumé	27
5. Société	29
5.1 Démographie	29
5.2 Santé	31
5.3 Pauvreté et inégalité	33
5.4 Résumé	35
6. Messages clés	36
Références bibliographiques	38

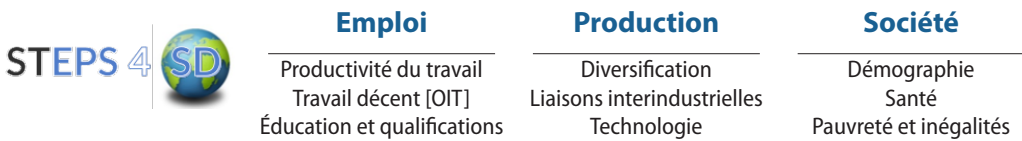
Définition de la transformation structurelle

La Commission économique pour l’Afrique entend par «transformation structurelle» l’ensemble des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui favorisent un développement équitable et durable*. Cette définition renvoie à trois questions clefs :

- a) Qu’est-ce que la transformation structurelle ? Il s’agit d’un processus fondamental et multidimensionnel observé dans tous les pays ayant atteint des niveaux de développement élevés ;
- b) Comment y parvient-on ? Par une profonde transformation économique et sociale, notamment la diversification économique et la modernisation technologique, la création d’emplois décents et productifs et un développement social équitable ;
- c) En quoi est-elle importante ? Elle est cruciale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons.

L’objectif primordial, à savoir accélérer la transformation structurelle (ST, initiales de l’expression anglaise *structural transformation*), comporte trois dimensions intrinsèques à évaluer : l’emploi (E), la production (P) et la société (S). Ce concept renvoie directement à la nécessité de transformer fondamentalement les structures économiques et sociales, l’emploi jouant un rôle clef dans la création d’un lien bidirectionnel entre croissance économique (production) et développement social (société). Il est utile de garder à l’esprit l’objectif ultime du cadre analytique, qui est de parvenir à un développement équitable et durable grâce à une transformation structurelle accélérée. Par conséquent, le concept STEPS4SD (STEPS pour un développement durable) constitue le cadre de conception et de mise en œuvre des profils (voir figures I et II).

Figure I: STEPS pour un développement durable (STEPS4SD)



Dans chacune des trois dimensions considérées, il existe trois domaines de résultats qui sont essentiels à l’accélération de la transformation structurelle. En ce qui concerne la production,

* Les expressions « transformation structurelle » et « changement structurel » sont souvent utilisées indifféremment. Les définitions étroites sont axées sur la mesure des gains économiques accumulés par réaffectation de la main-d’œuvre des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité, tandis que des définitions plus larges vont au-delà des changements dans les structures économiques, telles que la production et l’emploi, englobant les gains de productivité au sein des secteurs et l’évolution des autres aspects de la société. Aux fins du présent document, on évite d’utiliser l’expression « changement structurel », lui préférant une perspective plus large, telle que décrite dans le cadre STEPS.

l'accent est mis sur (l'appui à) la diversification, (le renforcement) des liaisons interindustrielles et (la modernisation) des technologies. En ce qui concerne l'emploi, l'accent est mis sur (l'accroissement de) la productivité du travail, (la promotion de) l'emploi décent et (l'amélioration de) l'éducation et des qualifications. S'agissant de la société, l'accent est mis sur (la gestion de) la démographie, (l'amélioration de) la santé et (la réduction de) la pauvreté et des inégalités. Pour chaque domaine de résultats, il existe un ensemble restreint d'indicateurs correspondants (voir figure II). Ceux-ci illustrent les résultats (produits) escomptés qui devraient accélérer la transformation structurelle. Ces indicateurs sont complétés par d'autres paramètres relatifs au domaine de résultats pertinent. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, les indicateurs sont suivis sur une longue période : de 20 à 25 ans, dans la mesure du possible. On trouvera ci-après une brève justification de chaque domaine de résultats.

Diversification

La diversification économique est une caractéristique fondamentale des pays qui ont atteint des niveaux de développement élevés. Les structures économiques fortement concentrées sapent la transformation structurelle en favorisant la recherche de rente (dans le secteur minier) et l'enfermement dans le piège des produits de base (agriculture). Elles sont aussi généralement associées à une grande vulnérabilité aux chocs des prix et de la demande. L'élargissement de la gamme des biens et services qui sont produits et exportés, en particulier vers les activités à plus forte valeur ajoutée, constitue donc un facteur important de la transformation structurelle.

Liaisons interindustrielles

Une plus grande intégration dans l'économie mondiale peut contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée et à la croissance de la productivité, en particulier dans le cadre de la participation aux chaînes de valeur mondiales. Une économie plus interconnectée, caractérisée par de plus fortes relations en amont et en aval dans tous les secteurs et entreprises, peut également aider à surmonter les principales contraintes structurelles, à préserver les gains économiques et à encourager l'innovation.

Technologie

Le progrès technologique est un catalyseur de la transformation structurelle. La création, l'adoption et l'amélioration de technologies contribuent à la croissance de la productivité et à la création de valeur ajoutée dans les procédés de production. Il peut être appuyé par le développement des capacités technologiques nationales et/ou par l'importation de technologies étrangères, notamment celles qui sont ancrées dans les investissements étrangers.

Productivité du travail

La productivité du travail est au cœur de la transformation structurelle. En fait, dans les ouvrages spécialisés, la transformation structurelle est souvent définie comme les gains économiques

accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité, ce que l'on appelle également les effets transsectoriels, par opposition aux gains de productivité au sein d'un même secteur. Une dynamique de l'emploi positive est donc nécessaire pour produire ces avantages. La productivité du travail dépend non seulement des qualifications et de la santé du travailleur, mais aussi des technologies existantes et d'autres caractéristiques liées aux entreprises. Elle est donc au cœur du présent cadre. Fait crucial, les améliorations de la productivité du travail sont nécessaires à la croissance de l'économie (et du revenu des ménages) et, partant, contribuent à élever le niveau de vie.

Travail décent

Le travail décent implique des emplois dont les niveaux de rémunération, de sécurité et de sûreté sont raisonnables. La précarité des conditions de travail - notamment la faiblesse des salaires et l'insécurité de l'emploi - est un obstacle majeur à l'élévation des niveaux de vie et sape souvent la productivité du travail. La création de possibilités de travail décent est essentielle pour susciter une transformation structurelle positive, étant donné que les structures économiques et sociales sont susceptibles de subir des mutations qui ne favorisent pas toujours un développement durable.

Éducation et qualifications

Une main-d'œuvre bien formée et compétente est indispensable pour accélérer la transformation structurelle. Les systèmes d'éducation de types scolaire et non scolaire offrent toute une gamme de compétences pour le travail et la vie. En particulier, l'amélioration des niveaux de qualification facilite le redéploiement de la main-d'œuvre vers des secteurs à forte productivité. L'amélioration des compétences professionnelles fondées sur la demande est essentielle pour combler les lacunes en la matière et remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de qualifications.

Démographie

L'évolution démographique peut stimuler la transformation structurelle par l'incidence considérable qu'elle a sur l'économie et la société. Par exemple, l'évolution de la structure par âge de la population peut générer d'importants dividendes démographiques en allégeant le fardeau économique qui pèse sur la population en âge de travailler. L'urbanisation et les migrations peuvent aussi produire des avantages économiques importants, mais elles peuvent aussi entraîner des coûts importants si elles ne sont pas bien gérées.

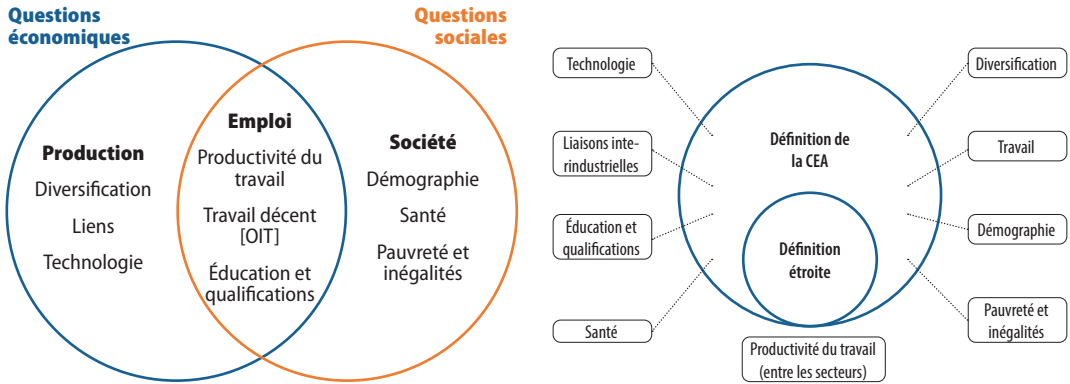
Santé

Une main-d'œuvre en bonne santé est essentielle pour développer le capital humain et renforcer la transformation structurelle. Une forte prévalence des maladies et d'autres affections nuit à l'activité économique et à la productivité du travail, en particulier par son incidence sur le bien-être physique et affectif.

Pauvreté et inégalités

La pauvreté compromet souvent l'accès à des aliments nutritifs, à des soins de santé, à l'éducation et à l'emploi, ce qui, à son tour, aboutit à la malnutrition, à une morbidité élevée, à un manque de qualifications et au sous-emploi. En outre, les inégalités contribuent à l'instabilité économique, sociale et politique, ce qui entrave la croissance économique. La pauvreté et les inégalités peuvent donc empêcher les citoyens de contribuer pleinement à la transformation des structures économiques et sociales.

Figure II: Questions économiques et sociales liées à la transformation structurelle



Considérations et implications s'agissant des données

Lors de la compilation des données pour les profils, la préférence a été donnée aux sources nationales officielles, telles que les bureaux nationaux de statistiques, les banques centrales et les ministères. Il convient toutefois de noter que les données recueillies auprès de sources nationales peuvent ne pas être comparables d'un pays à l'autre en raison de l'utilisation d'une terminologie, de méthodes et de systèmes de classification différents. Des sources internationales ont donc été utilisées chaque fois que des données nationales n'étaient pas disponibles ou qu'il était nécessaire de contextualiser l'analyse avec des comparaisons entre pays. L'utilisation de données harmonisées provenant de sources internationales, telles que celles produites par de nombreux organismes des Nations Unies, est essentielle pour permettre des comparaisons cohérentes entre les pays. Chaque fois que cela était possible et pertinent, les données ont été ventilées par âge, par sexe et par lieu de résidence. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, l'analyse suit les changements sur une période relativement longue, généralement en comparant les valeurs ou moyennes pour les périodes 1990-1999 et 2000-2009 avec celles de 2010 et au-delà.

Remerciements

Le principal objectif des profils STEPS (transformation structurelle, emploi, production et société) est de produire des analyses de données spécifiques à chaque pays et des recommandations de politiques pour une transformation structurelle qui favorisera le développement durable. Ils sont produits par les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

L'auteur principal du profil de l'Algérie est Zoubir Benhamouche, économiste au Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, avec la contribution de Mohamed Yazid Boumghar, chercheur au Centre de recherche en économie appliquée au développement (CREAD), en Algérie. Le rapport a bénéficié des observations de Lilia Hachem Naas, ancienne Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord.

Une mention spéciale va également à la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil STEPS.

1



Vue d'ensemble

D'une moyenne de 1,6 % au cours de la décennie 1990, le taux de croissance du PIB est passé à 3,7 % en moyenne entre 2000 et 2014. Cette période a été marquée par un rattrapage important en ce qui concerne la réalisation d'infrastructures. En effet, les dépenses d'équipement sont passées de 20 % des dépenses de l'État à la fin des années 1990 à 40 % entre 2006 et 2014. Durant cette phase de prospérité tirée par le cours élevé du pétrole, la dépense publique a connu un essor très important. Les dépenses de personnel et les dépenses sociales, composées essentiellement de subventions (alimentaires, énergie, logement), ont été un vecteur important de la hausse des dépenses publiques, notamment à partir de 2011, atteignant leur niveau le plus élevé, soit 45,8 % du PIB en 2015.

Avec la chute brutale des cours du pétrole en 2014 et la persistance de ce choc, la soutenabilité du modèle de croissance du pays a été confrontée à une dégradation rapide des finances publiques et de la balance courante. Le solde budgétaire a accusé un déficit de -15,3 % en 2015, ramené successivement à -13,2 % en 2016 et -8,8 % en 2017. Le solde de la balance courante, positif jusqu'en 2014, est passé de -4,4 % en 2015 à -16 % en 2016.

Avec les ajustements budgétaires réalisés par le gouvernement pour faire face à la dégradation des finances publiques, la croissance a ralenti en 2017, passant à 1,6 %, contre une moyenne de 3,4 % durant la période 2010-2016. Ainsi, les efforts d'investissement public n'ont pas eu l'effet escompté sur les capacités de développement endogène du pays. L'investissement privé n'y a d'ailleurs pas pris le relais de l'investissement public ; il ne dépasse guère 10 % de l'investissement total. Le secteur industriel, hors hydrocarbures, reste peu développé, contribuant pour moins que 5 % au PIB. Les exportations hors hydrocarbures ne se sont pas diversifiées, et leur part dans les exportations totales est inférieure à 5 %, alors que les exportations d'hydrocarbures sont en baisse.

Face à cette situation, et avec une pression démographique qui pose des enjeux majeurs, notamment en matière de création d'emplois, l'Algérie doit accélérer sa transformation structurelle.

Production. La transformation structurelle de l'économie algérienne est lente. La contribution du secteur des hydrocarbures est le pilier majeur de la croissance de l'économie. L'industrie hors hydrocarbures représente moins de 15 % de la valeur ajoutée du pays. La faiblesse du secteur industriel se reflète dans la faiblesse du degré de sophistication de l'économie et des exportations, mesurée selon l'Indice de Complexité Economique. L'Algérie occupe ainsi le 89^{ème} rang sur 127 pays. Outre le faible poids des exportations hors hydrocarbures, les exportations algériennes sont réduites à une centaine de produits, contre 200 à 230 pour le Maroc et la Tunisie.

Emploi. La structure de l'emploi a connu des progrès dans le secteur des services. La part du secteur agricole dans l'emploi s'est réduite de près de moitié entre 1990 et 2018, passant de 20,1 % à 10,4 %. En parallèle, la part de l'industrie a légèrement régressé, passant de 15,5 % à 13,5 %. L'emploi dans le commerce et les services a ainsi vu sa part augmenter de 50 % à 58,9 %. La part des « services marchands » a doublé en 8 ans, passant de 13 % en 2010 à 26 % en 2018. Il faudrait cependant noter que les services sont dominés par des activités à faible valeur ajoutée, essentiellement liées au transport de marchandises et au commerce. Pendant longtemps, la création d'emplois s'est faite au détriment du salariat permanent. Alors que la part du salariat permanent s'élevait à 47 % des emplois en 1997, elle a chuté et est passée à 38 % en 2018. Par ailleurs, sur la période 2001-2014, l'emploi informel représentait un peu plus que 40 % des activités de l'ensemble de la population active¹.

La productivité globale n'a pas enregistré d'amélioration importante, avec des résultats contrastés selon les secteurs. Entre 1991 et 2016, la croissance de la productivité apparente du travail s'est élevée pour atteindre une moyenne de 5 % pour l'agriculture, 3 % pour les services et -2 % pour l'industrie. La croissance moyenne de la productivité totale s'est élevée à seulement 1,11 % sur la période. La transformation structurelle a très faiblement contribué à la hausse globale de la productivité, celle-ci ayant été surtout tirée par une augmentation de la productivité intrasectorielle, dans le secteur agricole et celui des services.

Société. Alors que l'Algérie a amorcé sa transition démographique au milieu des années 1980, une transition inversée a été observée dans les années 2000. En 2017, pour la quatrième année consécutive, le nombre de naissances vivantes a dépassé 1 million, contre 580 000 au début des années 2000. Selon les dernières projections de la population, le pays devrait ainsi compter 53 millions d'habitants en 2030, contre moins de 42 millions en 2017. En matière de santé, entre 2000 et 2015, les algériens ont gagné 5,4 ans d'espérance de vie, et 4 ans d'espérance de vie en bonne santé, passant de 61 ans à 65 ans. Sous l'effet de la croissance du PIB par tête et d'un système de redistribution très généreux, les inégalités de revenu se sont ainsi considérablement réduites, avec un indice de Gini qui est passé de 35,3 en 1995 à 27,6 en 2011.

1 Office national des statistiques, 2016. « Enquête emploi auprès des ménages 2014 », *Collections Statistiques N° 198, Série S : Statistiques Sociales*, février, page 31

De façon générale, l'Algérie peine à amorcer la transformation structurelle de son économie, dont le pilier majeur demeure le secteur des hydrocarbures. Les revenus tirés de ce secteur ont été déterminants pour le financement des dépenses d'infrastructures et de développement humain. Cela dit le modèle de développement de l'Algérie semble avoir atteint ses limites. Le pays est appelé à lancer des réformes de structure afin d'accélérer le développement du secteur privé, accroître la productivité du travail et diversifier son tissu productif.

2



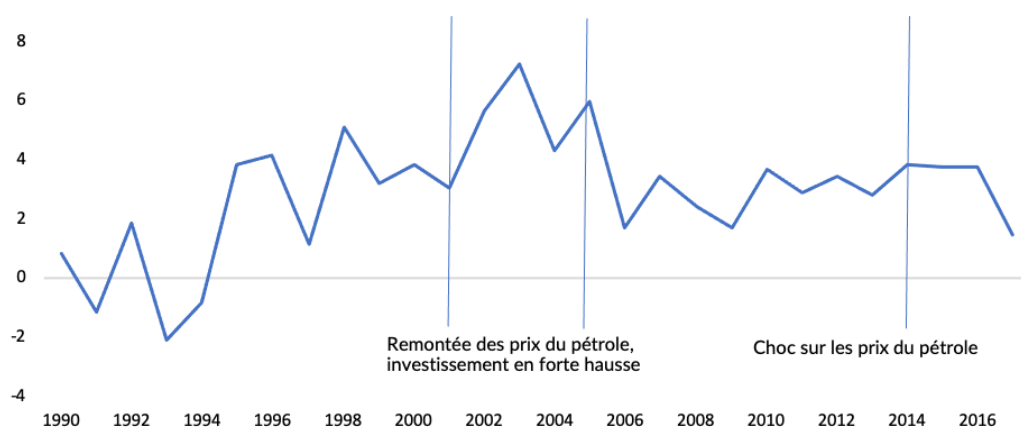
Contexte

L'Algérie est située en Afrique du Nord. Elle possède un littoral méditerranéen et un immense désert intérieur, le Sahara. Le pays a subi l'influence de différents empires coloniaux, en prélude à son indépendance en 1962. Sa population de 41,7 millions d'habitants en 2017 est de confession essentiellement musulmane. L'Algérie est la quatrième puissance économique du continent Africain², et la deuxième dans la sous-région de l'Afrique du Nord, derrière l'Égypte.

Après une décennie 1990 marquée par des difficultés sécuritaires et économiques, l'Algérie a progressivement œuvré pour et retrouvé une stabilité sécuritaire ainsi que le chemin de la croissance. Grâce notamment à l'embellie des cours du pétrole, qui a permis de financer un ambitieux programme de rattrapage en termes d'infrastructures, et un système social généreux. Le revenu par habitant s'élève à 4 123 dollars des États-Unis (2017), ce qui classe l'Algérie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire.

La Crise pétrolière de 1986 a révélé les faiblesses structurelles de l'économie et ouvert la voie à des réformes, qui se décomposent en deux phases. La première phase, entre 1987/1988

Figure 1 Croissance économique et principaux événements



Source : Office national de statistique Algérie, 2017 ; Données statistiques.

² Banque mondiale, 2017. En termes de PIB nominal, en dollars des États-Unis

et 1991, voit la mise en œuvre d'importantes réformes de libéralisation à la fois économiques et politiques. En effet, la chute du cours du pétrole a considérablement affecté l'économie du pays et provoqué une baisse de ses exportations nominales de 55,5 % entre 1984 et 1987. Cela a conduit à une baisse importante de la croissance qui est passée à 1 % en 1989, contre 5 % en moyenne entre 1980 et 1985, une hausse de la dette extérieure, qui a atteint 45,7 % du PNB en 1988, et des contestations sociales. Les réformes mises en place en 1989 ambitionnaient de faire entrer l'Algérie dans une transition vers une économie de marché, avec un processus graduel de réformes ayant pour objectif d'éliminer les distorsions induites par une économie planifiée. Le processus de réforme a été interrompu par la crise politique du début des années 1990. En 1992, le ratio du service de la dette, rapporté aux exportations, a atteint 75 %, contre 36 % en 1986. La hausse de la dette extérieure a engendré dès lors une crise de la balance des paiements, qui a poussé l'Algérie à faire appel au Fonds monétaire international (FMI). Les institutions de Bretton Woods ont alors imposé un plan d'ajustement structurel, qui fera entrer le pays dans sa deuxième période de réformes visant à libéraliser l'économie.

Avec la hausse des prix du pétrole durant les années 2000, jusqu'en 2014, l'Algérie a disposé d'une importante capacité financière qui lui a permis de réaliser des investissements publics de grande ampleur. L'embellie des prix du baril de pétrole entre 2000 et 2014, a permis à l'Algérie d'engranger d'importantes ressources financières et de financer d'ambitieux programmes de développement, notamment des projets d'infrastructures (comme l'autoroute Est-Ouest) et de mettre en œuvre deux plans de relance et d'appui à la croissance (2002-2004 et 2005-2009), dotés d'une enveloppe globale de plus de 180 000 000 000 de dollars des États-Unis. Ces plans ont été suivis d'un plan quinquennal (2010-2014), auquel a été allouée une enveloppe budgétaire de 286 000 000 000 de dollars des États-Unis et d'un autre plan (2015-2019) doté d'une enveloppe prévisionnelle de 262 000 000 000 de dollars des États-Unis. Tous ces plans de relance de l'économie ont privilégié les dépenses d'équipement. La part des dépenses de capital dans les dépenses totales de l'État est passée de moins de 20 % à la fin des années 1990, à plus de 32 % en moyenne sur la période 2000-2005, et 40 % sur la période 2006-2014. Les dépenses publiques totales sont passées de 1 178 000 000 000 de dinars (15 600 000 000 de dollars des États-Unis) en 2000 à 6 996 000 000 000 de dinars (86 900 000 000 de dollars des États-Unis) en 2014. L'accroissement significatif de l'effort budgétaire pour soutenir le développement économique et social du pays n'a pas mis en question la soutenabilité des finances publiques tant que le prix du baril de pétrole demeurait élevé. Cependant, la chute brutale des cours du pétrole, avec un prix du baril qui est passé de plus de 111 dollars des États-Unis en moyenne en 2011 à moins de 55 dollars des États-Unis à fin décembre 2014, a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne. Celle-ci demeure fortement dépendante du secteur des hydrocarbures, qui représente en moyenne près de 35 % du PIB, et qui finance à hauteur de 60 % le budget de l'État. L'accroissement des ressources a également permis au pays de financer son développement humain, avec des résultats remarquables. L'Indice national de développement humain (INDH) est en effet passé de 0,577 en 1990 à 0,754 en 2017.

Cependant, ces efforts d'investissement n'ont pas eu le rendement suffisant en matière de création de capacités de développement endogènes. Le pays n'a pas su amorcer une transformation structurelle de son économie à même de l'extraire de cette dépendance : l'industrie représente moins de 5 % du PIB (contre 10 % au milieu des années 1990) et les exportations d'hydrocarbures plus de 95 % des exportations totales. Par ailleurs, la croissance du secteur des services (notamment le commerce et le transport qui apportent une part importante à la croissance du PIB), est tributaire également des dépenses publiques, et *in fine* du secteur des hydrocarbures.

Avec la chute des prix du pétrole en 2014, les finances publiques ont commencé à se détériorer. Le solde du trésor public est passé de -4 % du PIB en 2010 à -17 % en 2015. Le Gouvernement a procédé à des ajustements budgétaires pour faire face à la baisse des recettes issues de la fiscalité pétrolière, faisant passer le déficit budgétaire à -13,2 % du PIB en 2016, et à -8,8 % en 2017. Cependant, avec la persistance du bas prix du baril, les ajustements réalisés se sont avérés insuffisants pour ramener le déficit budgétaire à un niveau soutenable. Le Gouvernement a donc décidé du recours à un financement non-conventionnel, sous forme d'émission de bons du Trésor achetés par la Banque d'Algérie, pour un montant de 570 000 000 000 de dinars pour l'année 2017 (environ 4 600 000 000 de dollars des États-Unis). Face à la détérioration des finances publiques, le pays a également élaboré une « Vision 2030 », avec des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cette dernière s'appuie sur un nouveau modèle de développement, afin notamment de rationaliser les dépenses publiques. En effet, les transferts sociaux et les dépenses de personnel pèsent lourdement sur les finances publiques, alors que l'investissement privé n'a pas pris le relais de l'investissement public. Le nouveau modèle de développement vise à : i) renouer avec la planification du développement dans le cadre d'un « interventionnisme libéral », ii) renforcer les capacités de gouvernance des administrations économiques de l'État, iii) placer l'entreprise au centre de la politique économique et généraliser les critères de performance dans la gestion des grandes entreprises nationales, et iv) instituer l'évaluation des politiques publiques.

La vision 2030 élaborée en 2015, et soutenue par le nouveau modèle de croissance, ambitionne une croissance des exportations à un rythme annuel de 18 % sur la période 2015-2030, avec la priorité au continent africain. En effet, sur le plan de l'intégration régionale, le pays est peu intégré dans le reste du continent. Les exportations algériennes sont essentiellement composées d'hydrocarbures. En 2017, l'Afrique subsaharienne ne représentait que 0,43 % des exportations totales du pays, et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (*Middle East and North Africa*-MENA) seulement 5,99 %. La part des importations en provenance d'Afrique subsaharienne n'était que de 0,40 %, et celle en provenance de la région MENA s'élevait à seulement 4,66 %. Les importations algériennes en provenance d'Europe et d'Asie représentaient 78,86 % du total des importations du pays.

Par ailleurs, une stratégie nationale d'exportations est actuellement élaborée afin d'accélérer la diversification des exportations. Cette stratégie, conçue de façon consultative, identifie des

Les objectifs de la Vision 2030

La Vision 2030 ambitionne de placer l'Algérie sur une trajectoire soutenue de croissance du PIB hors hydrocarbures, de 6,5 % par an sur la période 2020-2030, permettant une diversification de l'économie fondée sur la hausse de la productivité, la substitution aux importations et la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Sur le plan de la transformation structurelle de l'économie, plusieurs objectifs sont ciblés :

- Une élévation sensible du revenu avec un PIB par habitant multiplié par 2,3 fois en quinze ans, passant de 3890 dollars en 2015 à 8720 dollars en 2030 ;
- Un doublement de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée (de 5,3 % en 2015 à 10 % du PIB à l'horizon 2030) ;
- Une modernisation du secteur agricole aux fins d'atteinte de l'objectif de la sécurité alimentaire et de réalisation de son potentiel de diversification des exportations ;
- Une transition énergétique permettant notamment de diviser par deux le taux de croissance annuelle de la consommation interne d'énergie (de +6 % par an en 2015 à +3 % par an à l'horizon 2030), grâce à une politique d'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. Par cela, il s'agit de donner forme à un changement de la structure de la consommation en tarifiant l'énergie à un juste prix, afin de n'extraire du sous-sol que ce qui est strictement nécessaire au développement. Cela devrait permettre d'assurer un viatique aux générations futures ;
- Une diversification des exportations permettant de soutenir le financement de la croissance économique face à l'amenuisement prévu des ressources d'hydrocarbures sur la période.

politiques publiques transversales, mais également des mesures ciblées en direction de secteurs prioritaires, compte tenu de leur potentiel de développement. Dans une première phase, quatre secteurs ont été sélectionnés pour bénéficier d'un appui spécifique, l'agroalimentaire, la pharmacie, les composants électroniques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

3



Production

3.1 Diversification

L'économie algérienne reste dominée par le secteur des hydrocarbures qui représente le tiers de la valeur ajoutée. Sur la période 2000-2009, cette part était proche de la moitié du PIB (47 %). Avec la chute des cours du pétrole, amorcée à l'été 2014, la réduction de la part du secteur hydrocarbures dans le PIB a profité davantage aux services qu'à l'agriculture et l'Industrie manufacturière, moteurs traditionnels de la transformation structurelle. Pourtant ces deux secteurs sont ceux qui ont le plus profité des programmes de mise à niveau et de subventions publiques sur les dix dernières années.

Le secteur agricole a bénéficié d'un programme quinquennal d'appui sur la période 2010-2014, visant plusieurs objectifs, entre autres : un accroissement de la production en produits de large consommation (blé dur et lait notamment), la généralisation et l'extension des systèmes d'irrigation agricole en visant 1,6 millions d'hectares à l'horizon 2014, la modernisation des exploitations agricoles et la mise en place du système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC) pour certains produits (céréales, lait, viandes, légumes, etc.). L'espoir portait sur une croissance de plus de 8 % du secteur agricole sur la période 2010-2014. Celle-ci n'a finalement atteint que 7 %. Ce taux de croissance a baissé de presque de moitié (4 %) les trois dernières années. Il faudrait néanmoins relever une réduction de la volatilité de la croissance, grâce notamment à l'introduction de techniques modernes d'irrigation et de gestion plus rationnelle des parcours des cultures.

Les grandes cultures sont toujours tributaires de la pluviométrie et des conditions climatiques. L'Algérie est le troisième importateur mondial de blé et de poudre de lait, après respectivement l'Égypte et l'Indonésie pour le blé, la Chine et le Vietnam pour la poudre de lait. Sur ce point, l'objectif de réduire les importations n'a pu être atteint. Pour le Blé, les importations (en volume) ont augmenté de plus de 8 % après la mise en place de ce programme. Pour la poudre de lait, les importations ont presque doublé. En conséquence, un plan d'action dénommé « *Fellaha 2019* » a été mis en place en 2016 pour un horizon d'exécution allant jusqu'à 2019 (voir encadré ci-dessous). Les premiers résultats montrent que c'est le troisième pilier (aquaculture) du plan d'action qui affichait les meilleures performances. L'objectif de réduction

des importations (plus de 2 000 000 000 de dollars des États-Unis) et d'augmentation des exportations agricoles (1 100 000 000 de dollars des États-Unis) n'a pas encore été atteint.

Du fait de la prédominance des hydrocarbures dans la structure du PIB, et dans les exportations, l'industrie manufacturière a pâti du syndrome hollandais (*Dutch disease*). La part des industries manufacturières dans la valeur ajoutée brute était de 13 % avant 1999. Entre 2010 et 2016, cette part est remontée à 14 %, après être descendue à 10 % entre 2000 et 2009. Le secteur privé reste largement majoritaire dans quatre des sept branches de l'industrie. Pour l'ensemble des branches, la part du secteur privé est de 65 %. Cette augmentation de la part du secteur privé est davantage le fait d'un désengagement de l'État que d'un dynamisme propre au secteur privé, malgré les différents programmes mis en place pour soutenir le développement du secteur privé et assurer sa mise à niveau (Union européenne, Banque africaine de développement, Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, etc.).

Le taux de croissance de l'industrie manufacturière sur la période récente (2010-2017) s'élève à seulement + 4 %. Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) a vu sa croissance fléchir à 6 % du fait d'un ralentissement de l'investissement public.

Au cours des vingt dernières années, le secteur des « services marchands »³ est celui qui a enregistré la plus forte croissance, après celui des « bâtiment et travaux publics ». Les « services non marchands »⁴ évoluent pratiquement au même rythme que celui de l'industrie manufacturière. Ces services non marchands restent dominés par le secteur public que ce soit celui de l'immobilier en raison des programmes massifs de construction de logements mis en œuvre par le Gouvernement que celui des services bancaires qui restent dominés par les six banques publiques. Le développement du marché boursier reste faible et lent. En août 2018, la capitalisation boursière ne dépassait pas les 45 000 000 000 dinars (environ 378 millions de dollars des États-Unis) pour un PIB de 21 000 000 000 000 de dinars.

En ce qui concerne les contributions à la croissance, sur l'ensemble de la période (1990-2016), la demande interne en a été un moteur important, grâce notamment à une dépense publique soutenue. Pour les périodes 1990-1999 et 2010-2016, la demande des ménages et l'investissement ont tiré la croissance. Durant la période 2000-2009, la demande externe, avec une croissance importante des exportations d'hydrocarbures, en a été le premier moteur. En cette période, les exportations faisaient la part belle aux hydrocarbures.

L'Algérie présente l'indice de concentration des exportations⁵ le plus élevé de la sous-région et sur toute la période. En effet, en 1995 cet indice valait 0,52, alors que celui du Maroc

3 Transport, communication, hôtels, cafés, restaurants, commerces, services fournis aux ménages et aux entreprises.

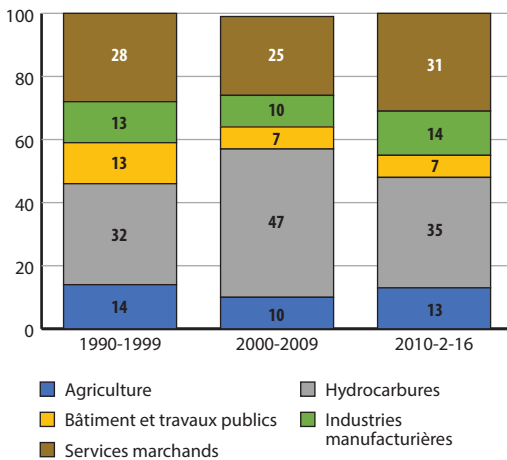
4 Affaires immobilières et services bancaires et financiers.

5 Indice de Herfindal. Plus l'indice se rapproche de zéro, plus les exportations sont diversifiées. Plus l'indice se rapproche de l'unité, plus les exportations sont concentrées sur un nombre réduit de produits.

était de 0,16 et celui de la Tunisie de 0,21. Vingt ans plus tard (2016), celui de l'Algérie est demeuré stable (0,50), ainsi que celui du Maroc (0,17), alors que celui de la Tunisie s'est considérablement amélioré (0,13). L'évolution de cet indice est confortée par celle du nombre de produits exportés. Au moment où l'Algérie peine à placer plus de 100 produits sur le marché international, le Maroc et la Tunisie exportent entre 200 et 230 produits. Qui plus est, l'analyse de la nature et du contenu des exportations montre que les produits algériens sont essentiellement des hydrocarbures et dérivés d'hydrocarbures. Pour le Maroc et la Tunisie, la quasi-totalité de ces produits viennent de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. Aussi, l'Algérie exportait-elle en 2016 moins de produits (93) que vingt ans plus tôt (99 en 1995). La marge de progression est ainsi importante. Dans ce sens, le Ministère du commerce a initié en octobre 2017 une consultation nationale sur l'élaboration de la stratégie nationale d'exportation (SNE) hors hydrocarbures.

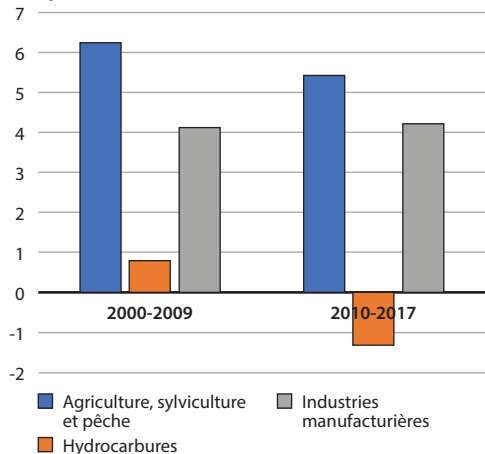
Par ailleurs, les échanges commerciaux se sont focalisés sur quelques pays. En termes de fournisseurs, cinq pays se partagent le marché des importations algériennes. Ces cinq pays alimentaient 58 % des importations en 2000. En 2016, cette part est passée à 52 %. La France qui occupait la première place en 2000 (16,5 %) a été détrônée par la Chine en 2013. Cette dernière absorbait 18 % du total des importations de l'Algérie en 2016. En termes de clients, les exportations sont plus concentrées. En réalité, les cinq premiers clients de l'Algérie ont constitué la destination de 67 % des exportations en 2000. Cette part est par la suite passée à 60 % en 2016. L'Italie reste cependant le premier client de l'Algérie avec 17,5 % des exportations en 2016.

Figure 2 Composition de la valeur ajoutée



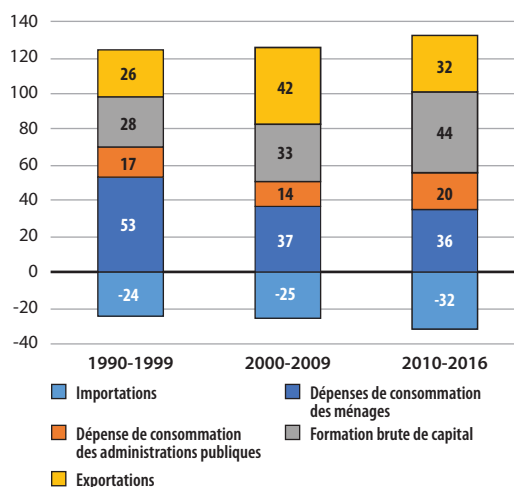
Source : Office national de statistique, 2015, 2016, 2018.

Figure 3 Croissance sectorielle (% moyenne)



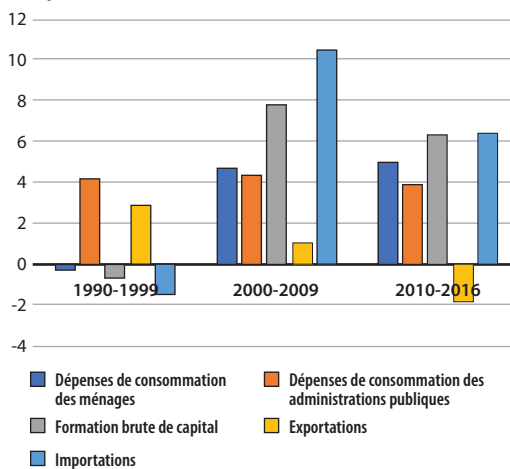
Source : Banque mondiale, 2017 ; Les indicateurs de développement dans le monde.

Figure 4 Composition du PIB (%)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Figure 5 Croissance de la dépense (% moyenne)



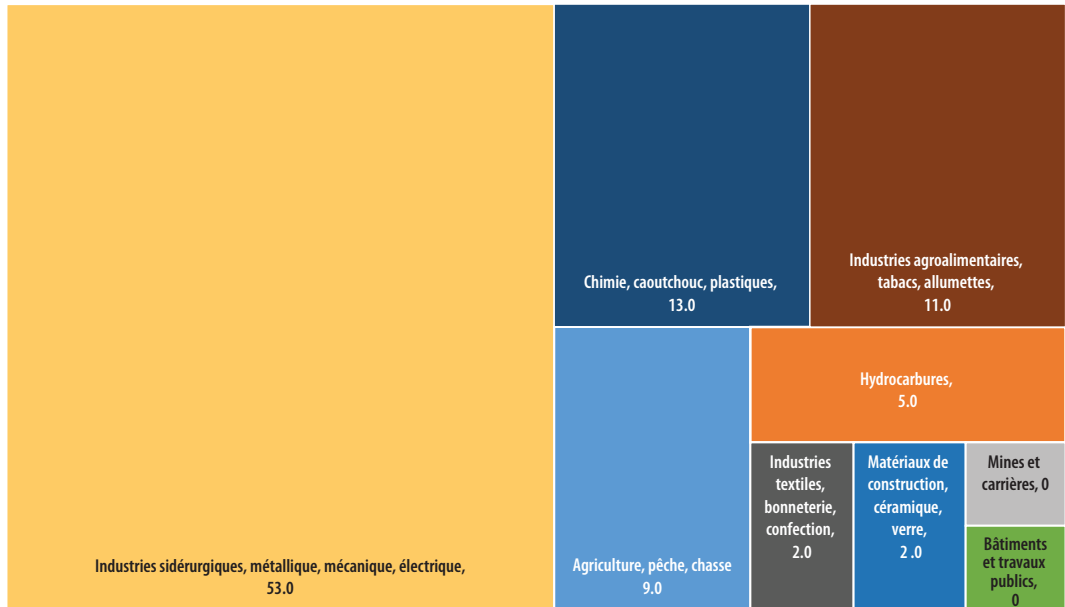
Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2018 ; Statistiques.

Figure 6 Exportation de marchandises (2010-2016, %)



Source : Office national de statistique 2012 et 2017.

Figure 7 Importations de biens (2010-2016, %)



Source : Office national de statistique 2012 et 2017.

Plan d'action Fellaha 2019

Ce plan d'action a été initié en 2016 par le Ministère de l'agriculture et du développement rural. Il vise une meilleure productivité et la sécurité alimentaire. Trois piliers soutiennent ce plan d'action : l'agriculture et l'élevage, les forêts et les bassins versants et la pêche et l'aquaculture. Pour le premier pilier, il s'agit de poursuivre les efforts entrepris dans le programme quinquennal 2010-2014 d'intégration des filières et de modernisation des exploitations agricoles. Pour les forêts et les bassins versants, il s'agit de mettre en place une économie forestière organisée autour de la mise en valeur du domaine forestier, la valorisation des produits forestiers et de la promotion de l'écotourisme. Enfin pour le troisième pilier, la pêche et l'aquaculture, il s'agit de protéger les ressources halieutiques en vue d'une production accrue pouvant dégager des surplus à l'exportation. À l'horizon 2020, les objectifs suivants doivent être atteints :

- Une croissance de 5 % ;
- Une production valorisée à 4 300 000 000 000 de dinars courants* ;
- Un taux de boisement de 13 % ;
- Une réduction des importations de plus de 2 000 000 000 de dollars des États- Unis ;
- Des exportations de plus d'un milliard de dollars des États-Unis (1,100 000 000 de dollars des États-Unis) ;
- Environ 1,5 million d'emplois créés.

Ce plan d'action inclut des objectifs chiffrés pour les productions physiques de certaines cultures. L'objectif de croissance semble réaliste. Pour la production valorisée, en 2017, elle atteignait 2 320 000 000 000 de dinars**, soit la moitié de l'objectif. Pour les objectifs sur les échanges extérieurs (importations et exportations), ils seront vraisemblablement les plus difficiles à atteindre.

* Environ 36 000 000 000 de dollars des États-Unis courants

** Environ 19,500 000 000 de dollars des États-Unis courants

3.2 Liens

Les exportations hors hydrocarbures peinent à atteindre 1 500 000 000 de dollars des États-Unis. Les produits manufacturés faiblement transformés y sont présents, mais en des parts très faibles, ne dépassant pas les 6 millions de dollars des États-Unis en 2016. Les produits semi-finis constituent le seul groupe de produits dont les revenus à l'exportation dépassent les 100 millions de dollars des États-Unis par an. Ce sont essentiellement des dérivés de l'industrie pétrolière et pétrochimique, notamment les solvants, l'urée, et l'ammoniac. Ceci reflète une très faible intégration dans les chaînes de valeurs mondiales ; ce qui influe considérablement sur le classement de l'Algérie selon l'Indice de complexité économique. Cet indice mesure en effet, le degré de sophistication d'une économie et de ses exportations. L'Algérie occupe le 89^{ème} rang sur 127 pays, le Maroc le 82^{ème} rang, alors que la Tunisie se classait au 45^{ème} rang.

Le potentiel de l'économie algérienne est donc important. Il existe des initiatives, encore timides, mais qui peuvent contribuer à amorcer une diversification des exportations. Des opérations d'exportation de matériel agricole et industriel léger vers les pays africains ont été enregistrées courant 2018. Des produits agricoles ont également été exportés. Selon l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), les exportations de fruits et légumes frais pourraient atteindre fin 2018, 75 à 80 millions de dollars des États-Unis, contre 57 millions de dollars des États-Unis en 2017. Cette année-là, l'essentiel de ces exportations étaient constituées de dattes d'une valeur d'environ 51 millions dollars des États-Unis. Sur la base des statistiques du commerce extérieur des dix premiers mois de 2018, les exportations des produits agricoles (fruits et légumes) ont atteint les 54,5 millions de dollars États-Unis dont la quasi-totalité sont des dattes (51,7 millions de dollars États-Unis).

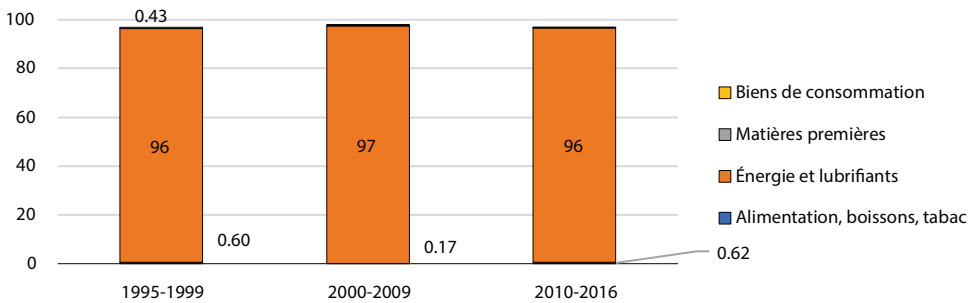
Les importations algériennes sont pour le tiers composées d'équipements industriels, et pour le cinquième de semi-produits. Plus de la moitié des importations sont des produits manufacturés. En l'espace de vingt ans, les importations du groupe « alimentation, boissons et tabac » ont baissé de presque dix points de pourcentage au profit du groupe « équipements industriels » et « semi-produits ». Ceci est le résultat du développement d'une filière de l'agroalimentaire dans le secteur privé sur la même période. En effet, la part du secteur privé dans la valeur ajoutée agricole est passée de 48 % en 1990 à 83 % en 2016. Le secteur a ainsi multiplié par 3,5 sa contribution aux exportations hors hydrocarbures. En effet, en 2000 les exportations du secteur de l'agroalimentaire représentaient seulement 5 % du total des exportations hors hydrocarbures. En 2016, cette part s'est accrue pour passer à 18 %. Ces exportations sont essentiellement composées de produits faiblement transformés, notamment des dattes et des boissons.

Le schéma de l'espace produit résume bien cette situation. Les cercles colorés sont les produits pour lesquels l'Algérie dispose d'un avantage comparatif révélé supérieur à un et les cercles gris sont ceux pour lesquels le pays ne dispose d'aucun avantage comparatif révélé. La taille

du cercle renvoie à l'importance de cet avantage⁶. Si l'on consulte celui de l'Algérie, la couleur grise domine, à l'exception de quelques cercles colorés. Ces cercles symbolisent le pétrole, le gaz brut et leurs produits dérivés. On remarque que les cercles marrons représentent le potentiel de l'Algérie en pétrole et gaz. Ils sont excentrés dans le graphique, ce qui reflète leur faible intégration dans l'industrie locale. De même pour les autres produits comme l'ammoniac, les engrais, les fertilisants et quelques produits agricoles, les dattes surtout.

L'Algérie est absente de la zone centrale du graphique. Cette zone qui fait référence aux produits de haute technologie, permettent une intégration et une remontée de la chaîne des valeurs mondiales. Par ailleurs, si l'on compare la situation de 1995 à celle de 2016 en termes d'espace produit, il y a eu une perte d'avantages comparatifs révélés sur certains produits comme la fonte brute (7201-HS4), hydrogènes et gaz rares (2804-HS4), les couvertures (6301-HS4) et les chemises et chemisettes pour hommes et garçons (6205-HS4). Pour les deux derniers produits, il est clair que la concurrence des produits chinois a découragé toute industrie locale. Pour la fonte, paradoxalement, la privatisation de la plus grande entreprise publique en métallurgie et fonte, SIDER (issu de la restructuration de la société nationale de sidérurgie), au profit du géant mondial ARCELOR MITAL en 2001 a donné des résultats contrastés. Ceci a poussé le gouvernement à nationaliser de nouveau cette entreprise en 2015.

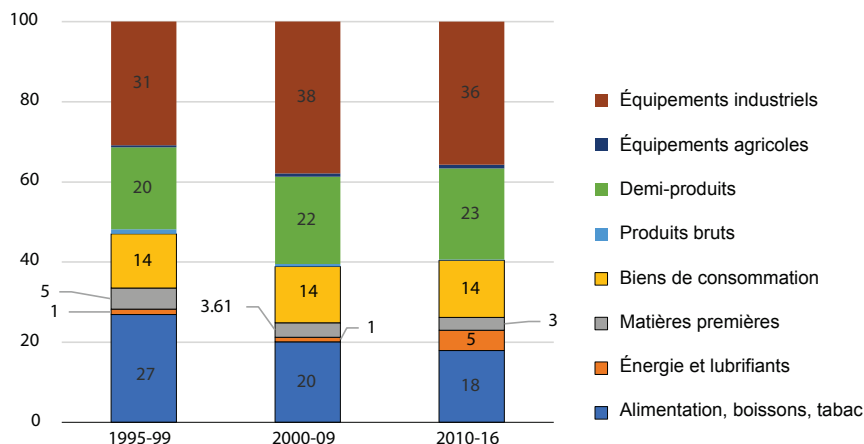
Figure 8 Exportation de biens par groupe d'utilisation



Source : Office national de statistique 2012 et 2016.

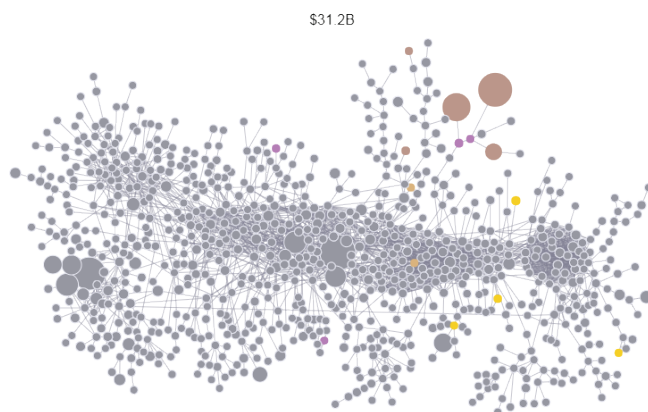
⁶ Donc plus le graphe est « coloré » plus il renvoie à une économie diversifiée.

Figure 9 Importations de biens par groupe d'utilisation (%)



Source : Office national de statistique 2012 et 2016.

Figure 10 Espace produit (exportations 2016)



Source : <http://atlas.cid.harvard.edu>

3.3 Technologie

Les investissements directs étrangers (IDE) n'ont jamais dépassé la barre des 600 millions de dollars des États-Unis, jusqu'au début des années 2000. Avec l'ouverture du secteur de la téléphonie mobile, les IDE ont enregistré une forte hausse, dépassant pour la première fois un milliard de dollars des États-Unis. La non régularité du flux des IDE entrants reflète la volatilité de l'attractivité de l'Algérie à l'international. Le secteur des hydrocarbures reste le secteur le plus attractif pour les IDE en Algérie, concentrant ainsi près de 80 % des IDE entrants.

Dans la région du Maghreb, l'Algérie est le pays qui attire le moins d'IDE. Sur la période 2010-2017, plus de la moitié des IDE ont profité au Maroc (52 %), suivi de l'Algérie (26 %) et de la

Tunisie (22 %). L'avantage acquis par la Tunisie au début des années 1990 dans le secteur du Tourisme s'est estompé par la suite.

Du fait de la politique mise en œuvre par le Gouvernement ces dix dernières années, le secteur de la santé et de la production des médicaments ont attiré de plus en plus d'IDE. La place occupée par le secteur des bâtiments, travaux publics et hydraulique (BTPH) est le corollaire des grands projets structurants enregistrés (autoroute, barrages, ports, etc.). Du fait de la raréfaction du financement sur concours budgétaires, cette part risque de décliner à l'avenir. Elle peut être maintenue par des financements en partenariat public-privé (PPP) faisant l'objet d'une loi en préparation.

Au début des années 2000, le secteur des télécommunications de téléphonie mobile était le seul secteur qui attirait le plus d'IDE après celui des hydrocarbures. Après l'octroi de deux licences (Djezzy et Oredoo), ce secteur enregistre plutôt des flux sortants dans le cadre de rapatriement des dividendes. Le secteur agricole pourrait prendre le relai à la faveur des investissements des États-Unis début 2018 dans le Sud-Ouest et le centre du pays où de grandes fermes d'élevage de bovins et de cultures de grandes parcelles en cultures céréalières et fourragères modernes ont été lancées.

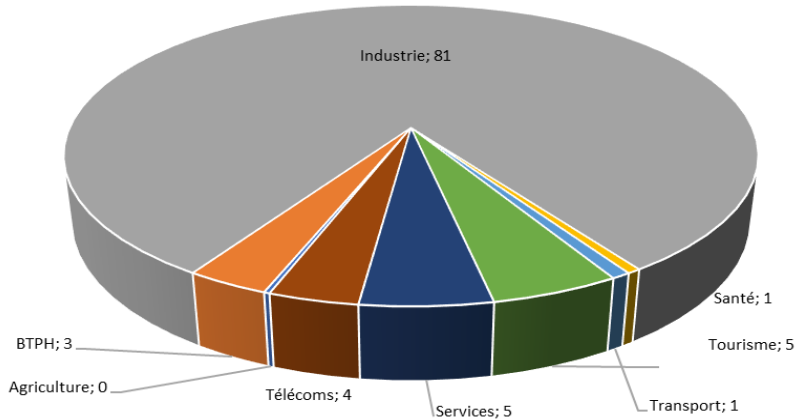
La diversification des IDE entrants pâtit, comme l'investissement privé national, d'un environnement des affaires peu favorable, et d'un cadre réglementaire volatile. Ceci déteint sur la structure des exportations par niveau de complexité technologique. En effet, les biens manufacturés sont présents à l'état de trace dans la structure des exportations algériennes. L'Algérie présente la plus faible part des produits à moyenne ou haute technologie dans la sous-région.

Il faut toutefois espérer une amélioration de la situation dans les années à venir, du fait d'une prise de conscience du Gouvernement, aidé par une crise budgétaire qui semble durable, de la nécessité d'accélérer la diversification de l'économie. Ainsi, à partir de 2015, des entreprises privées algériennes ont commencé à exporter des produits électroniques à haute valeur ajoutée. En 2016, un contrat d'exportations de produits électroniques (produits blancs et téléphonie mobile) d'un montant de 50 millions de dollars des États-Unis a été signé avec le Portugal et l'Espagne. En 2018, un contrat similaire a été signé avec l'Italie. D'un montant de 2,5 millions de dollars des États-Unis, il pourrait atteindre 10 millions de dollars des États-Unis en 2019. Les valeurs sont certes relativement faibles, mais elles augurent d'une nouvelle dynamique pour le pays.

Du fait que l'Algérie dispose davantage d'industries lourdes et pétrolières dans la région, son indice d'émission de carbone (CO₂) est plus important comparé à celui du Maroc et de la Tunisie. Cependant, des efforts considérables ont été fait en l'espace de vingt ans. En effet,

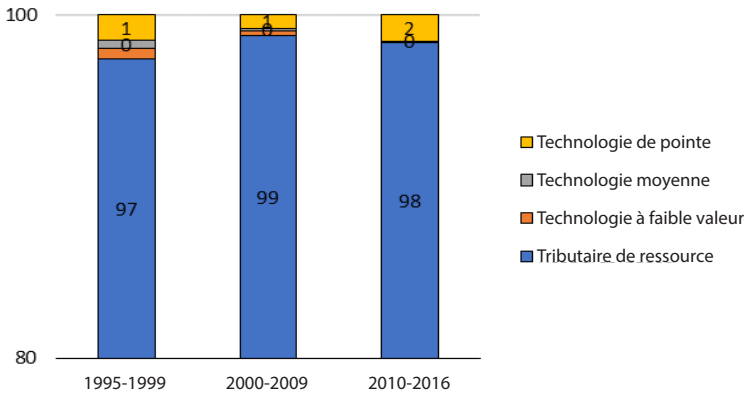
cet indice a été divisé par deux entre 1990 et 2014⁷, passant de 0,44 à 0,23. Une partie de cette réduction vient d'une baisse de la croissance et une autre des efforts consentis pour mettre en place des industries moins énergivores.

Figure 11 Investissements directs étrangers par secteur (% , 2016)



Source : Agence nationale de développement de l'investissement : <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-2002-2018>

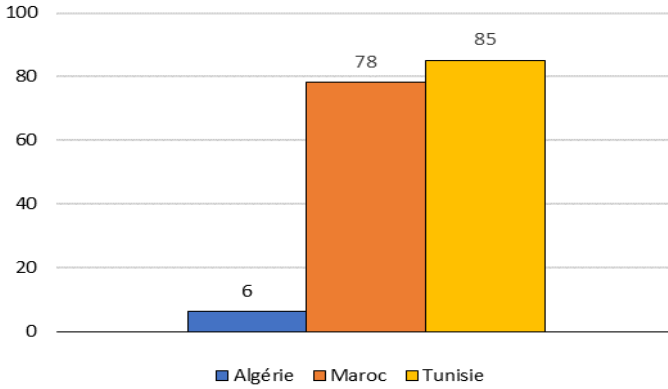
Figure 12 Exportations de biens manufacturés par niveau de technologie (%)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <https://unctadstat.unctad.org/wds/tableViewer/tableView.aspx>

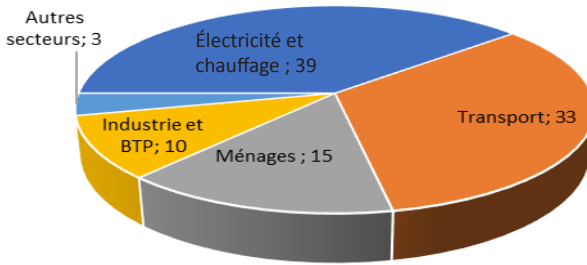
⁷ Date de la dernière valeur connue.

Figure 13 Technologie moyenne et élevée dans la VA manufacturière (%)



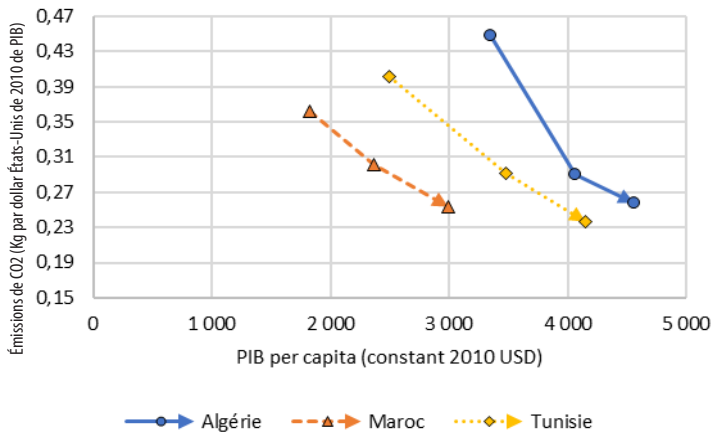
Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, <https://unctadstat.unctad.org/wds/tableViewer/tableView.aspx>

Figure 14 Émissions de CO2 par source (2010 - 14, %)



Source : Indicateurs de développement dans le monde 2018.

Figure 15 Émissions de CO2 et PIB per capita



Source : Indicateurs de développement dans le monde 2018.

3.4 Résumé

La nature rentière de l'économie algérienne pèse sur le processus de transformation structurelle. Le second choc pétrolier de 1986 n'avait pas permis la mise en place des industries manufacturières susceptibles de prendre le relais de l'industrie pétrolière. Les industries légères et traditionnelles existantes ont souffert du programme d'ajustement structurel des années 1990. Par ailleurs, les importations concurrentielles de la Chine dans un premier temps puis celles de la Turquie dans un second temps ont élevé le coût d'opportunité de remise en place d'industries traditionnelles dans le secteur de l'artisanat, les cuirs et le textile. Ceci s'est reflété sur la configuration de l'espace produit de l'Algérie qui a vu ses potentialités décliner entre 1995 et 2016. Les quatre produits (fonte brute, hydrogènes et gaz rares, couvertures et chemises et chemisettes pour hommes et garçons) sur lesquels l'Algérie disposait d'avantages comparatifs révélés ont disparu en l'espace de vingt ans malgré les politiques de relance de l'industrie et les mesures prises pour stimuler les exportations hors hydrocarbures. Aujourd'hui, le modèle de développement de l'Algérie est remis en cause par la réduction des capacités de l'État à porter la croissance par des investissements publics de grande envergure. Il est à présent nécessaire que le pays s'appuie sur le développement du secteur privé pour soustraire l'économie algérienne de sa dépendance du secteur des hydrocarbures

4



Emploi

4.1 Productivité du travail

L'évolution de l'emploi par secteur, sur longue période, reflète une certaine tertiarisation de l'économie algérienne au détriment de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. En effet, la part des services dans l'emploi total est passée de 50 % en 1990 à près de 58,9 % en 2018. Il faut toutefois noter que ce chiffre englobe celui des effectifs de l'administration centrale et locale qui représentent entre 65 % et 75 % du chiffre total des services. Le sous-secteur « commerces », qui renferme essentiellement le « commerce de détail et de gros » représente 15 %. Les « services marchands »⁸ représentent 26 % du total des services en 2018. Cette part était de moitié (13 %) en 2010. C'est cette catégorie de services qui est la plus proche de la notion de tertiarisation de l'économie.

La part du secteur de la construction a fléchi dans un premier temps de 14 % à 10 % entre 1990 et 2001, pour atteindre 17 % en 2018, portée notamment par les investissements publics. Cette augmentation est due notamment au programme de construction de 5 millions de logements et aux programmes d'envergure dans les domaines des travaux publics et de l'hydraulique, avec la construction de l'autoroute Est-Ouest d'une longueur de plus de 1200 km, et celle de plusieurs barrages et viaducs.

La part de l'industrie dans l'emploi total est passée de 15,5 % en 1990 à 13,5 % en 2018. Dans les faits, ce chiffre englobe celui des hydrocarbures dont le poids dans l'emploi est assez faible (2 %), et a même baissé à 1 % en 2018. Les emplois perdus par l'industrie manufacturière, surtout publique, au milieu des années quatre-vingt-dix à la suite du programme d'ajustement structurel ont été récupérés, en partie, dans l'administration et l'agriculture. Une caisse d'allocation chômage a d'ailleurs été mise en place en 1994 pour « amortir » le choc de l'emploi.

La répartition de l'emploi par genre⁹ montre une part plus importante des femmes dans le secteur de la santé (43 %) et les industries manufacturières (21 %), que dans le secteur

8 Ce sont essentiellement des services financiers, affaires immobilières et des services fournis aux entreprises.

9 Office national des statistiques, 2018. « Activité, emploi et chômage en septembre 2018 », *Données Statistiques* n°840, Janvier 2019

de l'administration publique (12 %). Dans l'éducation, les femmes sont majoritaires. La réglementation sur les salaires en Algérie ne fait pas de distinction par genre dans la fonction publique, ce qui limite les inégalités de genre en ce qui concerne les salaires dans la fonction publique. Il n'existe pas de données pour le secteur privé.

Sur une longue période (1991-2016), la croissance de la productivité apparente du travail s'est élevée en moyenne à 5 % pour l'agriculture, 3 % pour les services et -2 % pour l'industrie. Ces moyennes cachent des évolutions différenciées. La productivité dans le secteur de l'industrie était la plus élevée durant la période 1991-2013, s'élevant à 30 000 dollars des États-Unis¹⁰, contre 10 000 dans les services et enfin environ 6 300 dans l'agriculture. L'industrie inclut le secteur des hydrocarbures, très intensif en capital. La baisse du niveau de productivité dans l'industrie s'explique en grande partie par celui du secteur des hydrocarbures, qui a vu sa production nominale baisser de moitié à partir de 2014.

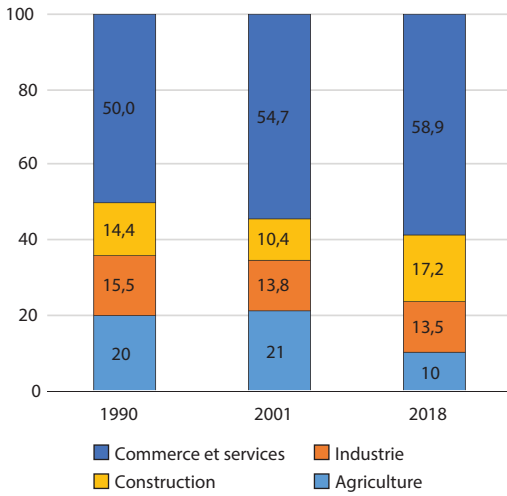
Les services bénéficient de niveaux de revenus élevés générés dans le secteur de la finance (établissements bancaires essentiellement) et celui de l'immobilier, moins intensif en main d'œuvre.

Cependant, l'agriculture a rattrapé les services en 2013 (13 500 dollars des États-Unis) et les services ont rattrapé le niveau de productivité de l'industrie en 2014 (18 500 dollars des États-Unis). La hausse de la productivité dans le secteur de l'agriculture est ainsi à relever. En effet, elle reflète l'effet des efforts fournis dans ce secteur depuis plus de deux décennies. Il a été mentionné dans le premier chapitre les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre du « *Plan d'action Fellaha 2019* ». Bien avant ce plan, des plans de développements du secteur agricole ont été menés, dans l'objectif d'améliorer le niveau de compétence de la main d'œuvre, par une meilleure formation. Ces actions d'amélioration des compétences ont été menées en concertation avec le secteur de la formation professionnelle. Des actions de « vulgarisation agricole » ont été également menées par les instituts techniques de l'agriculture pour accompagner les agriculteurs et leur apporter un service de conseil pour un meilleur usage des engrais, des techniques nouvelles de semis, de plantation, et de respect des parcours et d'irrigation.

L'évolution de la productivité du travail durant les périodes 2001-2011 et 2011-2017 révèle que la productivité intra-sectorielle est restée largement supérieure à la productivité intersectorielle. Cela témoigne d'une faible transformation structurelle de l'économie algérienne.

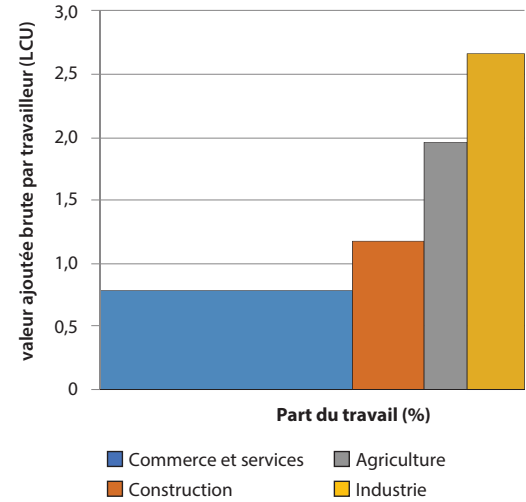
10 Dollars des États-Unis constants de 2010.

Figure 16 Emploi par secteur (%)



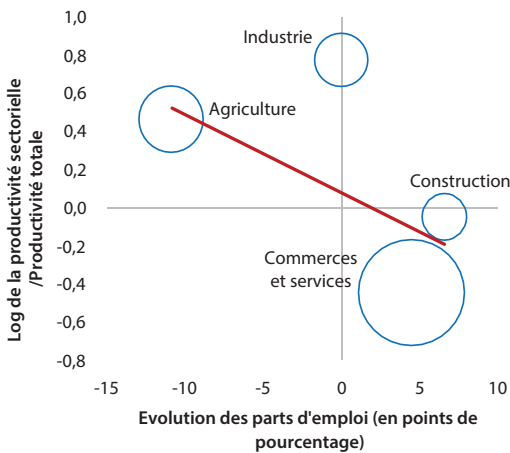
Source : Office national de statistique (1990, 2001, 2018).

Figure 17 Part du travail et productivité (2017)



Source : Calculs à partir des données de l'Office national de statistique des comptes économiques pour la valeur ajoutée et les enquêtes « Emploi et chômage » pour le travail pour les années 2001, 2011 et 2017.

Figure 18 Mobilité de l'emploi (2001-2017)



Source : Calculs à partir des données de l'Office national de statistique des comptes économiques pour la valeur ajoutée et les enquêtes « Emploi et chômage » pour le travail pour les années 2001, 2011 et 2017.

4.2 Travail décent

Les différentes réformes engagées en Algérie à travers le programme d'ajustement structurel et l'ouverture commerciale qui s'en est suivie ont eu des effets importants sur la structure du marché du travail. En effet, la part du salariat permanent, qui s'élevait à 47 % en 1997, est passé à 38 % en 2018, après être tombée à 33 % en 2010. La première raison est la contraction de l'activité économique dans les années 1990. Celle-ci est due à la situation sécuritaire. La seconde raison qui s'est greffée à la première, est la dissolution de plusieurs centaines

d'entreprises publiques, dans le cadre de la réforme des entreprises publiques entamée au début des années 1990. Cette réforme avait commencé par une autonomie juridique et financière accordée aux entreprises publiques durant la période 1991-1996. Parallèlement à cela, un programme d'assainissement financier avait été mené pour les recapitaliser. Ce programme d'assainissement a atteint, en 1997, le montant de 110 000 000 000 de dinars (environ 924 millions de dollars des États-Unis courants), soit 1,3 % du PIB. Sur la même période, les offices d'importation des produits alimentaires, la Société nationale des transports ferroviaires et la Société nationale d'électricité et de gaz ont reçu au titre de l'assainissement de leurs bilans le montant de 187 000 000 000 de dinars (environ 1 500 000 000 de dollars des États-Unis courants), soit 6,8 % du PIB. Malgré ces assainissements, l'État Algérien s'est vu contraint de lancer un premier programme de privatisation de 1 300 entreprises publiques en avril 1996. En avril 1998, 827 entreprises publiques ont été dissoutes et 464 vendues à leurs employés, entraînant la suppression de 36 000 emplois.

La part de la catégorie des « salariés non permanents et apprentis » a ainsi augmenté, passant de 19 % en 1997 à 31 % vingt ans plus tard. Ceci témoigne de l'augmentation de l'emploi précaire au sein du marché de travail algérien. Cette catégorie d'employés occupe des postes en contrat à durée déterminée (CDD), non renouvelables nécessairement. Il faudrait faire remarquer qu'en dépit de tous les encouragements et incitations fiscales et parafiscales accordés par l'État algérien pour promouvoir l'entrepreneuriat, la création et le développement des petites et moyennes entreprises (PME), la part des employeurs et indépendants est restée stable ces vingt dernières années.

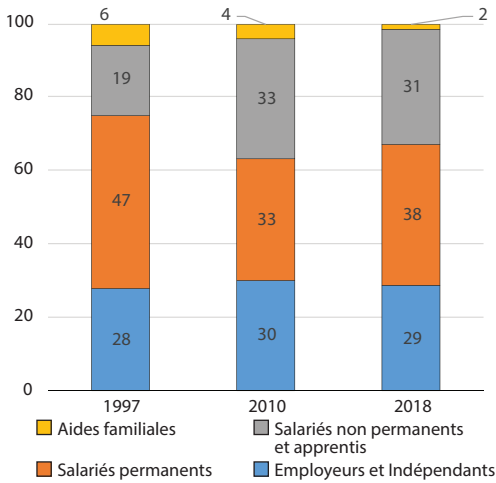
Il persiste des différences de genre très importantes pour ces différents statuts. Les femmes salariées permanentes sont largement majoritaires (51 % contre 35 % pour les hommes) en raison du fait que les femmes sont largement majoritaires dans les secteurs de l'éducation¹¹ et de la santé où les contrats relevant de la fonction publique sont de type contrat à durée indéterminée CDI. Cependant, les femmes entrepreneurs sont minoritaires (21 % contre 30 % pour les hommes).

Le chômage en 2018 est estimé à 11,1 %, en légère baisse (0,6 point de pourcentage) par rapport à 2017. Il touche davantage les femmes (19,5 %) que les hommes (9 %).

Près de la moitié des chômeurs n'ont aucun diplôme ou formation. En ce qui concerne les autres catégories, la détention d'un diplôme n'est pas synonyme d'insertion professionnelle. En effet, seulement un diplômé sur quatre de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle obtient un emploi. La sortie du chômage est de plus en plus tardive. Environ 60 % des chômeurs sont dans cette situation depuis au moins une année. Plus de 46 % des chômeurs déclarent avoir déjà travaillé par le passé. Les trois quarts de cette catégorie de

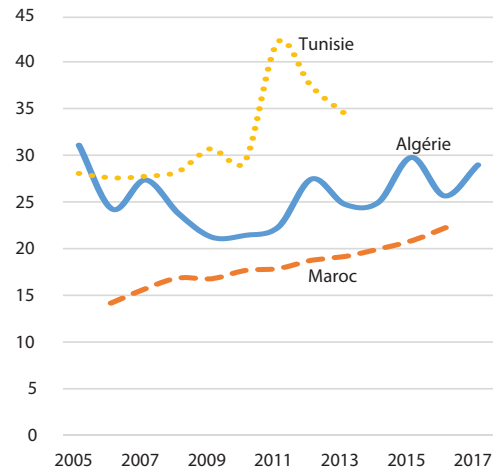
11 En 2018, les femmes représentaient 63 % des effectifs de l'éducation.

Figure 19 Statut dans l'emploi (%)



Source : Office national de statistique, « enquêtes emploi et chômage », 2010 et 2018.

Figure 20 Taux de chômage des jeunes (%)



Source : Bureau international du travail, portail statistique.

chômeurs (75 %) travaillaient comme salariés non permanents et essentiellement dans le secteur privé.

Fait caractéristique de toute l'Afrique du Nord, les jeunes ont davantage de difficultés à accéder à l'emploi. Le taux de chômage de la population jeune atteignait 28,2 % sur la période 2015-2017, contre 25,6 % entre 2005 et 2009. En 2018, il a été évalué à 26,4 % avec un léger recul (1,9 %) par rapport à l'année 2017.

L'Office national de statistique estime à 40 % environ la part de l'informel dans l'emploi total¹² pour la période 2001-2014. L'informel touche plus les hommes (41 %) que les femmes (24 %). Les zones rurales en souffrent davantage (44 %) que les zones urbaines (35 %), notamment du fait que l'emploi saisonnier dans l'agriculture comprend une grande part d'emplois non-déclarés. Le travail informel touche davantage les non instruits (26 %) que les travailleurs avec un diplôme universitaires (7 %). Récemment en 2018, l'Office national de statistique donne une estimation de l'emploi non déclaré à la sécurité sociale de l'ordre de 42 %, tous secteurs d'activité économiques confondus¹³.

4.3 Éducation et compétences

Le taux d'alphabétisation des jeunes est l'un des plus élevés dans la région (94 % en 2017), légèrement en dessous de celui de la Tunisie (96 %). Il était déjà assez élevé au début des

12 L'informel est estimé par les services de l'Office national des statistiques (ONS) à partir du pourcentage de la population occupée non affiliée à la sécurité sociale, en excluant ceux qui travaillent dans le secteur agricole. L'Office national des statistiques, « Enquête emploi auprès des ménages 2014 », Collections statistiques n°198, Série S : Statistiques sociales, février 2016.

13 Office national des statistiques, « Activité, emploi et chômage en septembre 2018 », Données statistiques n°840, janvier 2019, page 13.

années 1990 (estimé à 75 %) comparativement aux pays voisins. Il a connu depuis cette période une augmentation.

Le nombre moyen d'années de scolarisation est le plus élevé de la région. Ainsi, la population âgée de 25 ans a passé près de huit (7,8) années dans le système scolaire. Cette moyenne était de 3,6 ans en 1990. Elle n'a cessé d'augmenter avec l'obligation pour la population en âge d'être scolarisée et de suivre en totalité le cycle primaire¹⁴. Il faut noter que les filles font en moyenne une année de moins (7,6 ans) que les garçons (8,6), pour les estimations récentes (2017).

Au niveau national, les filles sont soit à parité avec les garçons (primaire et moyen), soit en nombre supérieur (le cycle secondaire). Le décalage (une année en moins pour les filles) provient de l'abandon des études pour les filles dans certaines régions rurales et reculées du pays.

Du fait des efforts réalisés par le pays en termes de généralisation de la scolarisation et sa gratuité, l'analphabétisme a baissé de plus de moitié entre 1998 et 2017, passant de 31 % en 1988 à 12 % en 2017¹⁵. Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2008 donnait une estimation de 25 % du taux d'analphabétisation. Ce taux est plus élevé chez les femmes (32 %) que chez les hommes (17 %).

En analysant la répartition spatiale du taux d'analphabétisation, on remarque que les taux les plus élevés se trouvent dans les zones steppiques connues pour le nomadisme de leur population, avec des activités essentiellement concentrées sur l'élevage, le pâturage et l'agriculture.

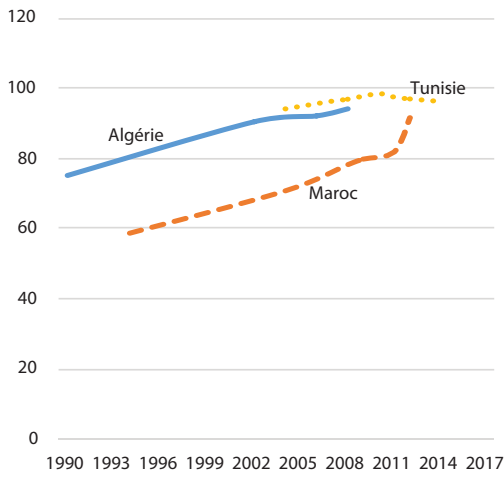
Le taux de scolarisation des jeunes (15-24 ans) est très élevé en Algérie. Il avoisine les 94 %. Il est plus élevé chez les filles (96 %) que chez les garçons (92 %). Ces effectifs élevés dans le secteur éducatif et le faible taux d'analphabétisme permettent à l'Algérie d'enregistrer de bons scores en matière de niveau de compétences sur le marché du travail, soit 68 % de niveau moyen, 17 % de haut niveau et 15 % de bas niveau.

Ceci constitue pour l'Algérie un atout dans le contexte de l'accélération de la transformation structurelle de son économie. Toutefois, la qualité du système éducatif est sujette à amélioration. Les mesures prises dans le secteur de la formation professionnelle pour récupérer les exclus du système éducatif afin de les insérer sur le marché du travail sont à parfaire à l'avenir pour améliorer l'employabilité des jeunes diplômés.

14 En Algérie, il est interdit d'exclure un enfant pendant ce cycle.

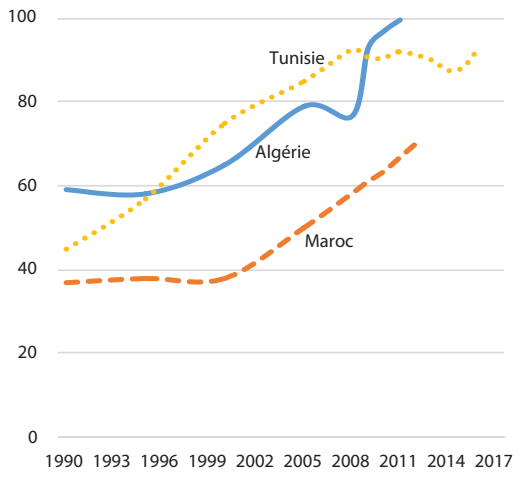
15 Association nationale de lutte contre l'analphabétisme « IQRAA ».

Figure 21 Taux d'alphabétisation des jeunes (%)



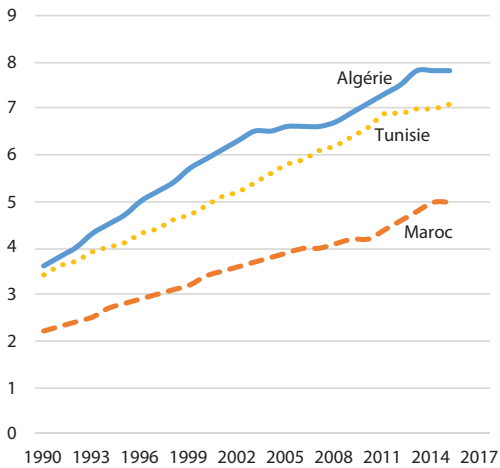
Source : Portail Statistique UNESCO : <http://data.uis.unesco.org/index.aspx?>

Figure 22 Taux brut de scolarisation dans le secondaire (%)



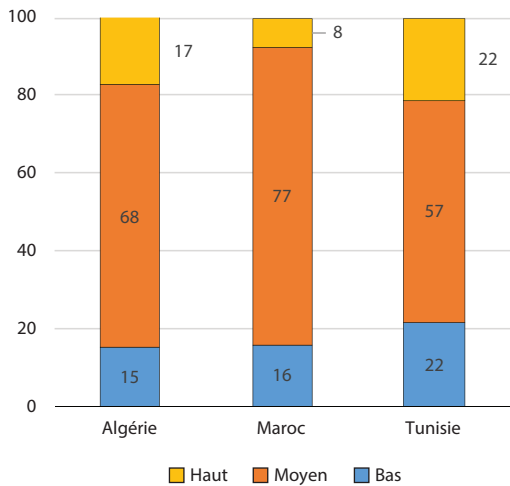
Source : <http://hdr.undp.org/en/indicators/103006#>

Figure 23 Nombre moyen d'années de scolarisation (25 ans et plus)



Source : Portail Statistique UNESCO : <http://data.uis.unesco.org/index.aspx?>

Figure 24 Niveau de compétences (2017, %)



Source : <http://hdr.undp.org/en/indicators/103006#>

Taux d'activité féminine : un potentiel à valoriser

Le taux d'activité des femmes en Algérie (15 %) est le plus faible dans la sous-région (Maroc, 25 % et Tunisie, 24 %). Bien que leur niveau d'instruction soit en hausse, une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre potentielle n'est pas utilisée. Le niveau d'instruction des femmes a rattrapé celui des hommes. Elles sont plus nombreuses à terminer leurs études secondaires et obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les hommes en général. Toutefois, près de la moitié des jeunes femmes (entre 15 et 24 ans) ne sont ni scolarisées, ni en formation, encore moins recrutées pour un emploi. L'amélioration du niveau d'instruction ne s'est pas traduite par une amélioration significative des perspectives d'emploi au profit des femmes. Elles sont moins bonnes que celles des hommes, ainsi que celles des femmes dans les autres pays.

Celles qui font partie de la population active sont victimes d'un taux de chômage bien plus élevé (20,7 %) que les hommes (9,4 %), et l'écart entre les sexes se creuse à mesure qu'augmente le niveau d'instruction. L'écart de rémunération entre hommes et femmes est négligeable. Dans la réglementation algérienne, il n'existe pas de discrimination basée sur le genre, dans la définition des niveaux de salaires et des rémunérations. Il n'existe aucune différence significative entre le salaire des hommes et celui des femmes, lorsqu'ils ont les mêmes niveaux d'instruction. L'écart de rémunération positif s'explique par l'importance de l'effet de sélection des femmes qui entrent dans la population active : les femmes qui travaillent ont en moyenne un niveau d'instruction supérieur à celui des hommes. Alors que plus de 40 % des travailleuses ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 10 % pour les travailleurs. En outre, les femmes tendent à occuper les meilleurs postes : elles sont plus susceptibles d'avoir des contrats à durée indéterminée, de travailler dans le secteur public et de bénéficier de la sécurité sociale. Sur le plan officiel, le gouvernement s'est engagé, dans son plan d'action de 2018, à renforcer la place des femmes dans la vie active, en particulier en encourageant leur accès aux postes de responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il faudrait remarquer que ce plan, au-delà des intentions, ne précise pas les modalités pratiques pour atteindre ces objectifs.

4.4 Résumé

L'Algérie a fait des efforts importants en matière d'éducation. Elle figure parmi les 20 premiers pays au monde à avoir réalisé des progrès importants en matière d'accès à l'éducation sur la période 1980-2000. Ainsi, le taux d'alphabétisation des jeunes est l'un des plus élevés dans la sous-région (94 %). L'Algérie se place en tête des pays de la sous-région en matière de nombre d'années de scolarisation au sein de la population de 25 ans et plus, avec 7,8 années en 2017, contre une moyenne de de 3,6 ans en 1990.

Ceci a permis à l'Algérie d'enregistrer de bons scores en matière de niveau de compétences de sa main-d'œuvre. Selon les estimations, 68 % des travailleurs ont un niveau moyen, 17 % un haut niveau et 15% un niveau bas. L'éducation n'est toutefois pas un facteur qui permet d'accéder automatiquement au marché du travail. En effet, seulement un diplômé sur quatre de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle obtient un emploi à la fin de ses études. Alors que le taux de chômage global était de 11,7 % en 2018, celui des jeunes diplômés s'élevait ainsi à 28 %. Les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes, avec un taux de 19,4 %, contre 9,9 % pour les hommes. La participation des femmes au marché du travail est la plus faible de la sous-région, avec un taux d'emploi des femmes de 25 ans et plus de 13,4 % en 2017.

En matière d'emploi, l'économie algérienne s'est tertiaisée sans passer par une phase d'industrialisation. La part des services dans l'emploi total est passée de 50 % en 1990 à près

de 60 % en 2018. L'industrie reste dominée par un secteur des hydrocarbures intensif en capital.

Enfin, on note une certaine précarité de l'emploi en Algérie. La part du salariat permanent, qui s'élevait à 47 % de l'emploi en 1997, est tombée à 38 % en 2018. Le secteur informel occupe par ailleurs une place importante, estimée entre 35 % et 40 % de l'emploi total.

5



Société

5.1 Démographie

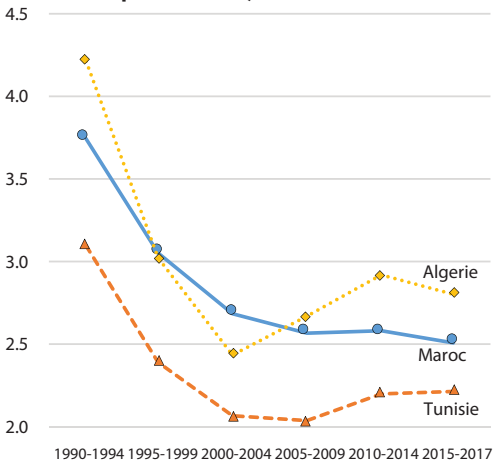
La population algérienne a atteint 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018, alors qu'elle s'élevait à 25,3 millions en 1990. L'Algérie a amorcé sa transition démographique à partir du milieu des années 1980, sous l'effet notamment du recul de l'âge nuptial et l'accroissement du recours aux moyens de contraception (Figure 27). L'âge moyen du mariage pour les femmes est passé de 23,7 ans dans les années 1970 à plus de 30 ans dans les années 2010. En ce qui concerne la contraception, son taux de prévalence a considérablement augmenté, passant de 35 % au milieu des années 1980 à plus de 80 % au début des années 2000. Il faut ajouter à cela l'accroissement de l'accès des femmes à l'éducation, avec un taux de scolarisation des filles qui a augmenté de 41,1 % au début des années 1970 à plus de 83 % au début des années 2000.

Il semble cependant que la transition démographique a marqué un arrêt à partir du début des années 2000. Alors que le taux de fécondité était passé de 4,5 en 1990 à 2,5 en 2002, il a connu une phase de croissance jusqu'à 2013, atteignant 2,9 enfants par femme. En l'espace de 10 ans seulement, entre 2008 et 2018 compte tenu de la forte natalité, la population algérienne s'est accrue de 7,63 millions d'individus. L'année 2017 a été la 4^{ème} année consécutive où le nombre de naissances vivantes a dépassé 1 million, avec 1,06 million de naissances, contre 580 000 au début des années 2000. Les projections de l'Office national des statistiques indiquent que la population algérienne devrait atteindre ainsi 57,8 millions d'individus en 2040.

À l'instar des autres pays de la sous-région, le ratio de dépendance a fortement baissé entre 1990 et 2015, passant de 81,3 % à 43,8 %. Il faudrait cependant remarquer une hausse de ce ratio entre 2010 et 2015, avec une valeur de 40,4 %. Ceci est dû à un accroissement important de la natalité, alors que la population active a relativement moins progressé. Ainsi, alors que le pays peine à créer suffisamment d'emploi, l'accélération de la croissance démographique posera des enjeux majeurs en matière de besoins économiques et sociaux.

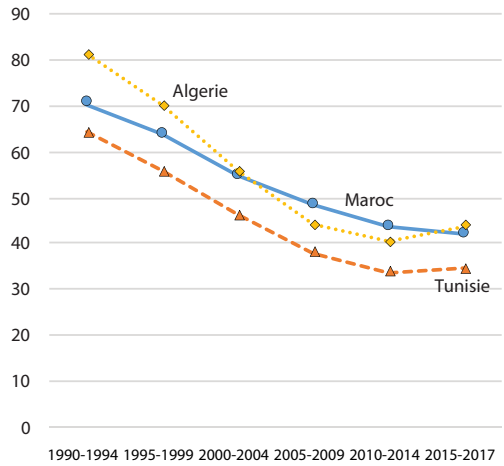
La pression démographique pose notamment des défis en matière de logement. Grâce à des conditions économiques très favorables durant la période 2000 à 2015, l'Algérie a pu répondre

Figure 25 Taux de fertilité (nombre d'enfants par femme)



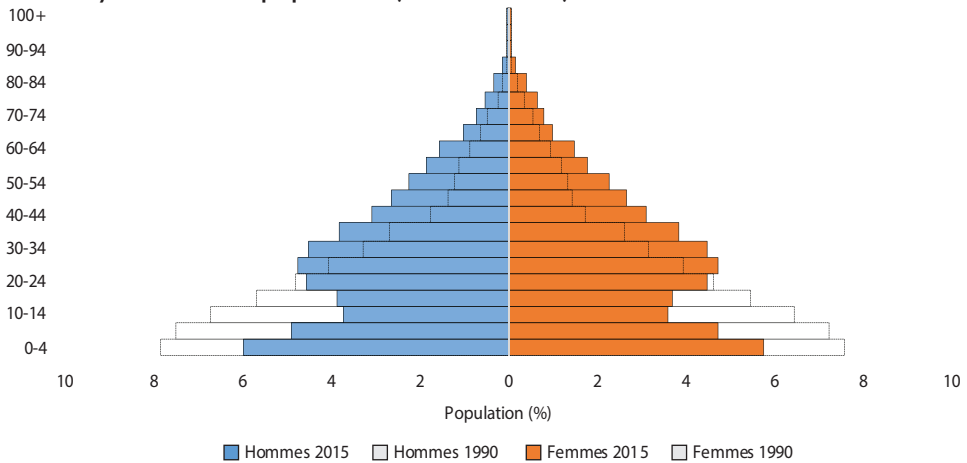
Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des nations Unies (2017).

Figure 26 Ratio de dépendance des enfants



Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des nations Unies (2017).

Figure 27 Pyramide de la population (1990 et 2015)



Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des nations Unies (2017).

aux besoins de logement avec des programmes de construction de logement très ambitieux. La rente pétrolière a permis au pays de poursuivre une politique de logement volontariste. Le ministère de l'habitat, créé en 1977, avait pour objectif la construction de 100 000 logements par an. Ainsi, bien qu'il n'existe pas de statistiques récentes sur les conditions de vie des algériens dans les villes, la part de la population urbaine vivant dans des habitats insalubres n'était que de 11,8 % en 1990, contre 37,4 % au Maroc par exemple.

Le logement social a toujours été une priorité pour les pouvoirs publics. Entre 2010 et 2015, l'investissement public dans le logement (construction et entretien) a connu une augmentation.

La politique du logement social en Algérie

L'Algérie a réalisé un effort considérable pour éradiquer les bidonvilles : de 1962, année de l'indépendance, jusqu'à 2008, le parc de logements a été multiplié par 3,5.

À partir de 2000, l'État a mis en place une politique volontariste pour la construction de logements. Les aides qu'il a mises en place pour cela, peuvent être classées en 5 catégories :

- Des subventions aux prix des terrains ;
- Des subventions à la viabilisation des terrains ;
- Subventions directes à la construction de logement locatifs sociaux ;
- Subventions à la location-vente : les bénéficiaires paient 75 % du prix du logement sur une période de 20 ans sans intérêts ;
- Une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la construction de logements publics.

Les formes de production de logement sont au nombre de cinq : i) Les logements locatifs publics, financés sur le budget de l'État, destinés aux ménages les moins aisés (revenus inférieurs à 1,5 fois le salaire minimum) ; ii) Les logements en location-vente, pour les ménages dont les revenus sont compris entre 1,5 fois et 6 fois le salaire minimum, sous la gestion de l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) ; iii) les logements promotionnels publics, pour les ménages avec des revenus supérieurs ; iv) les logements dits « aidés » destinés à la même catégorie de ménages que les locations-ventes, en milieu urbain ; v) les logements en milieu rural, destinés à freiner l'exode rurale. Entre 2000 et 2010, 170 000 logements ont été construits en moyenne chaque année. Plusieurs plans quinquennaux ont permis, sur la période 2005-2012, le lancement de 2 298 499 logements, dont 1 402 787 urbains et 895 712 ruraux. Le plan quinquennal 2010-2014 a prévu la réalisation de 2 millions de logements, avec une livraison de 1,2 millions de logements fin 2014, et 800 000 entre 2015 et 2017.

Il est passé à près de 24 000 000 000 de dollars des États-Unis, soit environ 2,2% du PIB. Les pouvoirs publics ont mis en place différents programmes de construction de logements, avec subvention publique. Entre 1999 et 2003, le nombre de logements construits avec l'appui de l'État s'est élevé à près de 490 000. Ce nombre est passé à 1,1 million entre 2010 et 2014.

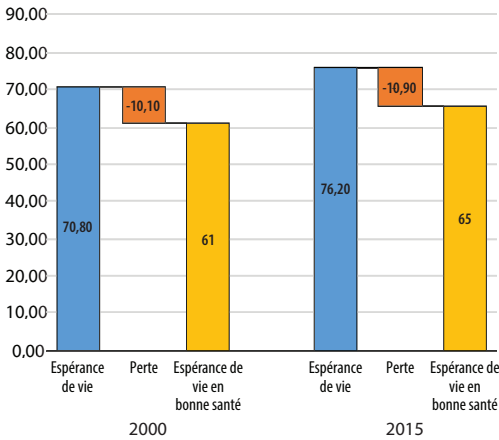
5.2 Santé

En matière de santé, l'espérance de vie connaît une évolution notable en Algérie, en raison notamment de l'amélioration des conditions sanitaires et du niveau de vie. En 15 ans, de 2000 à 2015, les algériens ont gagné 5,4 ans d'espérance de vie, soit autant que les marocains, mais deux fois plus que les tunisiens et les égyptiens. En Afrique l'espérance de vie est passée de 50,8 ans à 60,7 ans.

L'espérance de vie en bonne santé a quant à elle, progressé de 4 ans, passant de 61 ans à 65 ans. Au Maroc, l'espérance de vie en bonne santé est passée de 58,8 ans à 65,3 ans, en Tunisie de 63,2 ans à 66,3 ans, et en Égypte de 59,1 ans à 60,8 ans. En Afrique, l'espérance de vie en bonne santé a enregistré la même progression que l'espérance de vie, passant de 44,4 ans à 53,3 ans.

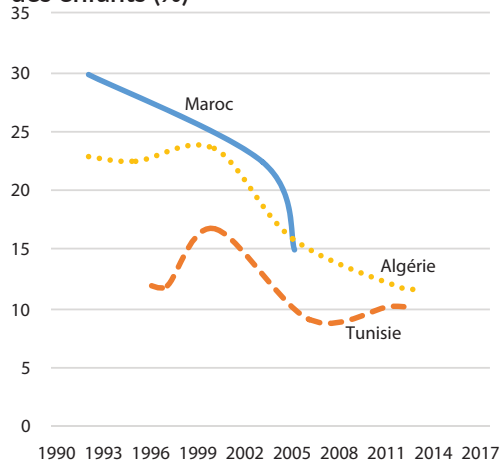
Le système de santé algérien s'est considérablement amélioré. Aux premières années de l'indépendance du pays, entre 1962 et 1972, l'espérance de vie n'était que de 50 ans, la mortalité infantile s'élevait à 180 pour 1000, et les maladies transmissibles étaient très répandues. Le jeune État algérien a alors pris des mesures pour renverser la tendance. Ces

Figure 28 Espérance de vie en bonne santé (années)



Source : Organisation mondiale de la santé (2017).

Figure 29 Prévalence du retard de croissance des enfants (%)

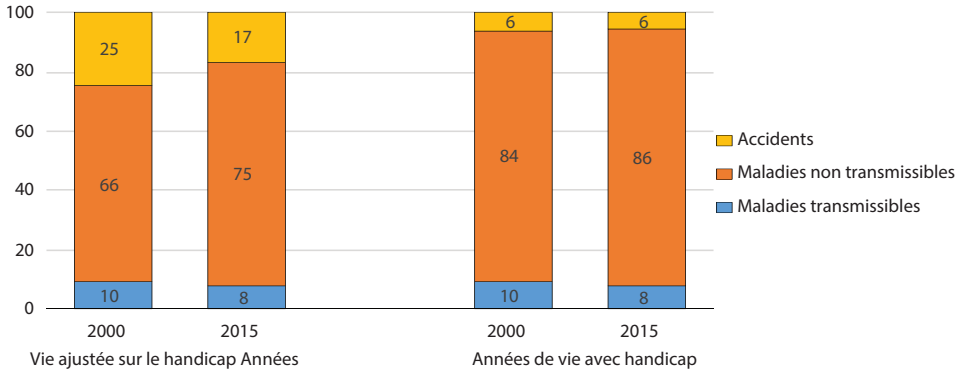


Source : Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé (2017).

mesures concernent l'augmentation de l'effectif du corps médical, la lutte contre les maladies contagieuses, le programme d'éradication du paludisme et l'obligation de vacciner tous les enfants. En 1974 le Gouvernement a instauré la gratuité des soins et mis en place un système sanitaire au cours des années 1970. Grâce à tous les efforts déployés, le pays a amorcé une transition épidémiologique entre 1982 et 1992, qui a permis une réduction sensible de l'incidence des maladies contagieuses. Après la décennie de violence, entre 2002 et 2012, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre une réforme hospitalière pour mieux planifier les soins, moderniser les hôpitaux, et permettre un plus grand accès aux soins dans les hôpitaux publics. Face à l'évolution de la situation épidémiologique du pays, notamment avec le développement des maladies chroniques, et pour palier à des déficiences importantes du système national de santé, dont l'efficacité a été jugée approximative, tant par les usagers que par le corps professionnel de santé, une nouvelle loi sur la santé a été promulguée en 2018. On note en effet une hausse importante des maladies non transmissibles entre 2000 et 2015 (Figure 30). En 2015, les maladies cardiovasculaires représentaient 48,04 % des décès par maladies non transmissibles et les diabètes 5,8 %.

Selon le ministère de la santé, cette réforme vise à « renforcer le service public de santé en le rendant plus accessible et plus performant et à mieux exploiter les capacités du secteur privé et de l'offre de soins qu'il représente pour que les citoyens puissent être pris en charge dans les meilleures conditions ».

Figure 30 Poids des maladies par cause (15-49 ans, %)



Source : Institut d'évaluation et de métrologie sanitaires (2017).

5.3 Pauvreté et inégalité

Les données les plus récentes sur¹⁶ les revenus des algériens remontent à l'enquête sur la consommation des ménages de 2011. Compte tenu des conditions économiques qui ont prévalu après cette date, notamment grâce à un prix élevé du baril de pétrole, et avec une politique de transferts sociaux généreuse, l'extrapolation des données en matière de taux de pauvreté à une période plus récente peut être faite sans grand risque d'erreur.

L'enquête de 2011 révèle que le taux de pauvreté extrême, que l'on définit comme la fraction de la population vivant avec moins de 1,90 dollar des États-Unis par jour, est de 0,5 %, contre 2 % en Tunisie et 3,1 % au Maroc en 2010 (Figure 31). Le taux de pauvreté modérée, mesuré comme la proportion de la population vivant avec un revenu entre 1,90 dollars et 3,20 s'élevait à 0,8 %, contre 8,4 % en Tunisie et 15,4 % au Maroc en 2010.

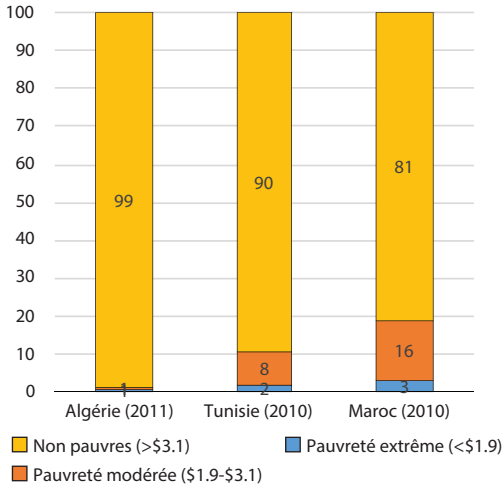
Comme indiqué, cette faible pauvreté est due à l'élévation du PIB par habitant, passé de 3 550 dollars des États-Unis en 1990 à 4 463 dollars des États-Unis en 2010, et à une politique sociale très volontariste, s'appuyant sur un système de transferts directs et indirects qui représentent 8,96 % du PIB en 1990 et 10,89 % en 2010. Ils s'élevaient à 9 % du PIB en 2017, et 23 % du budget de l'État.

Les inégalités de revenu se sont ainsi considérablement réduites en Algérie, l'indice de Gini est passé de 35,3 en 1995 à 27,6 en 2011. Ce taux est bien inférieur à celui prévalant en Tunisie en 2010, établi à 35,8.

Les inégalités de genre persistent cependant, notamment en ce qui concerne la participation des femmes au marché du travail. Alors que ce taux était de 73 % pour les hommes en 2017, il ne s'élevait qu'à 16,7 % pour les femmes. En termes d'alphabétisation, grâce à un accroissement important de l'accès des filles à l'éducation, les inégalités se sont réduites. Le

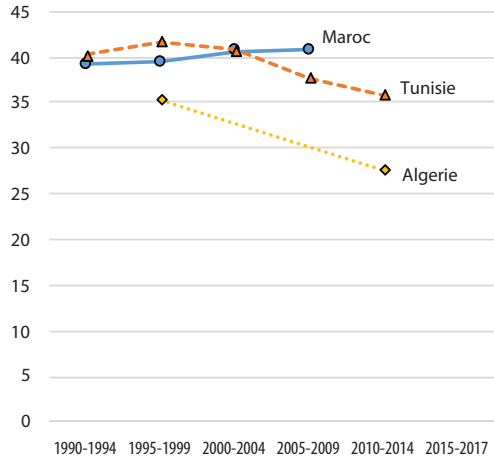
16 En dollars des États-Unis constants de 2010

Figure 31 Ratio de pauvreté (%)



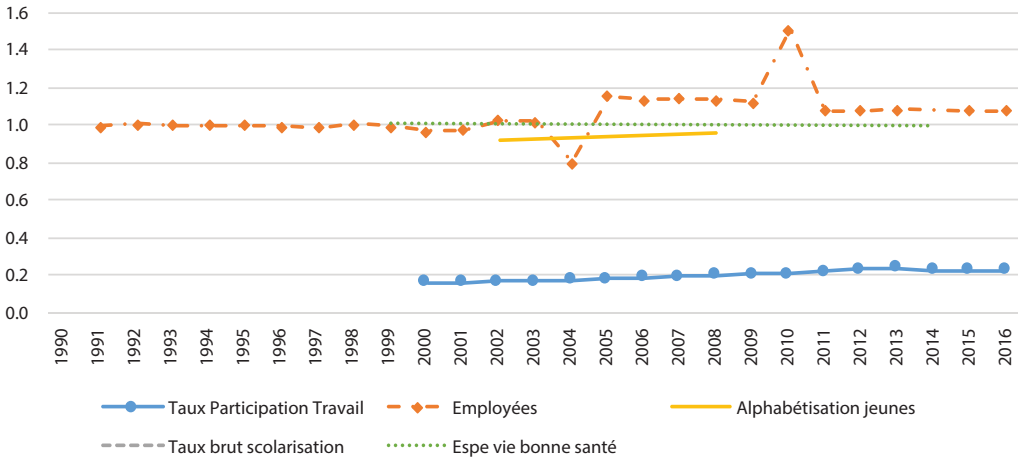
Source : Banque mondiale (2017).

Figure 32 Indice de Gini



Source : Banque mondiale (2017).

Figure 33 Indices de parité de genre



Source : Bureau international du travail (2017), Banque mondiale (2017), Programme des nations Unies pour le développement (2017).

ratio des taux d’alphabétisation femmes-hommes pour les 15-24 ans est ainsi passé de 0,92 en 2002 à 0,96 en 2008. En matière d’accès à l’éducation secondaire, les inégalités se sont également considérablement réduites. Le taux brut de scolarisation dans le secondaire était respectivement de 65,5 % pour les garçons et 51,5 % pour les filles en 1990. En 2011, il s’élevait à 97,8 % pour les garçons et 102 % pour les filles. Enfin, en matière d’espérance de vie, on ne note pas d’inégalités de genre. En 2015, l’espérance de vie en bonne santé était de 65,4 ans pour les femmes et 65,2 ans pour les hommes.

5.4 Résumé

Avec l'amélioration du niveau de vie, un meilleur accès des femmes à l'éducation, et une politique volontariste de réduction de la natalité, l'Algérie a amorcé sa transition démographique dans les années 1980. Dans les années 2000, le pays a cependant connu une « transition inversée », avec une hausse importante de la natalité, enregistrant plus d'un million de naissances par an entre 2014 et 2017. Les projections laissent penser que la population pourrait atteindre 53 millions d'habitants en 2030. Les ressources du pays lui ont permis jusqu'ici de relever les défis sociaux liés à une croissance démographique importante. Cependant, avec la réduction de la rente pétrolière, et les difficultés du pays, à l'instar de ses voisins, à créer suffisamment d'emplois, le maintien des acquis sociaux exige des réformes profondes sur le plan économique. Par ailleurs, le modèle social de l'Algérie, basé sur des transferts sociaux et des subventions, est budgétivore, et sa réforme est également un enjeu de la première heure. La réforme des subventions est en cours d'élaboration par le Gouvernement, elle devrait permettre à terme de mieux allouer les fonds publics aux populations les plus vulnérables, à travers un système d'aide ciblée.

6



Messages clés

- **La dépendance de la croissance économique du secteur des hydrocarbures n'a pas évolué sur longue période.** La hausse du prix du pétrole dans les années 2000 a permis au pays de réaliser un rattrapage nécessaire en matière d'infrastructures et de répondre à des besoins sociaux importants (notamment les logements), mais l'investissement privé est demeuré faible, représentant seulement 10 % de l'investissement total. La diversification de l'économie, et de ses exportations, pour réduire sa dépendance du secteur des hydrocarbures, reste un enjeu majeur pour le pays, dans un contexte de baisse durable des prix du pétrole, mais également de la production.
- **Les exportations sont extrêmement concentrées sur les hydrocarbures qui représentent 95 % des exportations et ceci sur une longue période.** Les exportations hors-hydrocarbures et leurs dérivés ne dépassent par un milliard de dollars des États-Unis, avec un nombre de produits très réduit (100 contre plus de 200 dans les pays voisins). L'économie algérienne est par ailleurs faiblement intégrée au marché africain. La diversification des exportations va de pair avec celle de l'économie, mais le pays pourrait d'ores et déjà accroître ses exportations, notamment dans le domaine agricole.
- **Le pays a amorcé sa transition démographique dans les années 1980, mais le nombre de naissances s'est considérablement accru ces dernières années, avec plus d'un million de nouveaux nés chaque année entre 2014 et 2017.** La croissance de la population, dans un contexte d'essoufflement du modèle de développement du pays, pose de nombreux défis, tant en matière de création d'emplois que sur le plan social. Les acquis en matière de développement humain, avec une amélioration remarquable de l'Indice de développement humain (IDH), peuvent en effet être remis en question, alors que ceux-ci ont été portés par une dépense publique reposant sur une fiscalité pétrolière en baisse.
- **La création d'emplois, notamment en faveur des jeunes et des femmes, reste une priorité pour le pays.** Le taux de participation des femmes au marché du travail est l'un des plus faible d'Afrique du Nord, et le taux de chômage des jeunes, notamment des diplômés stagne à un niveau élevé. Le développement du secteur privé est plus que jamais critique pour créer les emplois nécessaires tant en nombre, qu'en qualité pour

mieux utiliser le capital humain de la population algérienne. Le pays a en effet réalisé des efforts considérables en matière d'accès à l'éducation, ce qui lui permet de disposer d'une main d'œuvre relativement bien formée.

Références bibliographiques

Banque mondiale, 2017. Base de données <https://data.worldbank.org>

Bureau international du travail, 2017. Base de données *ILOSTAT*.

Commission économique pour l'Afrique, 2017. Rapport économique sur l'Afrique 2017 : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique. Addis-Abeba.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2017. Base de données, *UNCTADSTAT*.

Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2017. <https://esa.un.org/unpd/wpp/>

Fonds monétaire international, 2017. <http://www.imf.org/>

Institute for Health Metrics and Evaluation, 2017., *Global Health Data Exchange*, <http://ghdx.healthdata.org/gbd-results-tool>

Massachusetts Institute of Technology, 2017. *The Observatory of Economic Complexity*. Base de données.

OCDE, 2017. Base de données, <https://data.oecd.org/>

Organisation mondiale de la santé, 2017. *Global Health Observatory data repository*, <http://apps.who.int/gho/data/node.home#>

ONS (2016), *Rétrospectives des comptes économiques de 1963 à 2014*, Collections statistiques n°197/2016, Série E Statistiques économiques n°85, Janvier

ONS, 2015. Les comptes économiques en volume de 2000 à 2014, Données statistiques n°710

ONS, 2018. Les comptes économiques en volume de 2015 à 2017, Données Statistiques n°825

ONS, 2012. Évolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 à 2011, Collections statistiques n° 176/2012, Série E : Statistiques économiques n°72

ONS, 2017. *Évolution des échanges extérieurs de marchandises de 2011 à 2016*, Collections statistiques n° 205/2017, Série E : Statistiques économiques n° 92

ONUDI, 2017. Base de données de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, <https://stat.unido.org/>

ONU-Habitat, 2017. Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Base de données <http://urbandata.unhabitat.org/explore-data/>

Programme des Nations Unies pour le développement, 2017. Rapport sur le développement humain, <http://hdr.undp.org/en/data>

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2017. Institut pour les statistiques, <http://data.uis.unesco.org/Index.aspx>



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2015. Imprimé sur du papier sans chlore.